

Conception et évaluation des systèmes de grandes cultures en AB



Tous remerciements vont aux contributeurs de cette journée :

- Intervenants : Jean-François Garnier et Michel Mangin (Arvalis), Charlotte Glachant (CA 77), Dominique Collin (agriculteur en IdF), Cécile Perret (Bio Centre), Julien Jansen (agriculteur dans le Cher), Bruno Colomb (INRA UMR AGIR), Laetitia Fourrié et Laurence Fontaine (ITAB).
- Appui à l'organisation : Aude Coulombel et Laure Syndique (ITAB), Hélène Chatron (Arvalis).
- Joël Cottart, Secrétaire Général d'Arvalis et président de la Commission Professionnelle AB d'Arvalis.

Et surtout aux partenaires de RotAB ayant activement contribué aux travaux présentés :

- Experts régionaux : Charlotte Glachant et Claude Aubert (CA 77), Cécile Perret (Bio Centre) et Vincent Moulin (FDGEDA du Cher), Renan Maurice (CRA Pays de la Loire), Jean-Pierre Gouraud (Agrobio Poitou-Charentes), Patrice Morand (CA 26).
- Responsables des dispositifs expérimentaux : Loïc Prieur (CREAB Midi-Pyrénées), Thierry Quirin (CA 86 pour Agrobio Poitou-Charentes), Delphine Bouttet, Jean-François Garnier, Michel Mangin (Arvalis), Bertrand Chareyron (CA 26).
- Appui aux dispositifs expérimentaux : Olivier Ranke et Baptiste Sanson (Centre Ecodev), Anthony le Quemener et Cécile Le Gall (apprentis Arvalis), INRA Toulouse, Cetiom, Fnams, et les stagiaires étant intervenus ces trois années.
- Analyse multicritère et appui aux partenaires : Bruno Colomb (INRA UMR Agir), Matthieu Carof (AGROCAMPUS OUEST), Anne Aveline et Gaëlle Huchet (Groupe ESA), Damien Craheix (INRA UMR Agir/ESA)
- Base de référence et appui aux partenaires : Florian Célette (ISARA), Emeric Emonet (Arvalis), les étudiants de l'ISARA.
- Construction de cas-types avec les experts régionaux : Jean-Baptiste Bonte (Arvalis - ITAB).
- Construction de la boîte à outils : Laetitia Fourrié, Guillaume Buignet (ITAB).
- Evolution de la fertilité : Michel Mangin (Arvalis), Laetitia Fourrié (ITAB) et les responsables des dispositifs expérimentaux.
- Inventaire des rotations à l'échelle nationale : Mathilde Gerber (ITAB).
- Pilotage : Laurence Fontaine (ITAB).
- Spéciale dédicace à Philippe Viaux (Arvalis), initiateur du projet!

SOMMAIRE

| Sommaire | 1 |
|---|------|
| ROTATIONS PRATIQUEES EN GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES: ETAT DES LIEUX | 3 |
| ANALYSE TECHNICO-ECONOMIQUE DE ROTATIONS EN GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES SANS ELEVAGE | 7 |
| EVALUATION DE LA DURABILITE DES SYSTEMES DE GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES | . 15 |
| RESEAU EXPERIMENTAL ROTAB: EVOLUTION DE LA FERTILITE DES SOLS DANS LES | 23 |

ROTATIONS PRATIQUEES EN GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES : ÉTAT DES LIEUX

Laurence Fontaine

Institut Technique de l'Agriculture Biologique 9, rue André Brouard – BP 70510, 49105 ANGERS CEDEX 02 laurence.fontaine @itab.asso.fr

RESUME

CONTEXTE ET ENJEUX

L'augmentation des surfaces en grandes cultures biologiques (céréales, protéagineux, oléagineux) est actuellement un levier essentiel pour participer au développement général de l'agriculture biologique (AB)¹. Il s'agit d'une part d'approvisionner les filières d'alimentation humaine où la demande est grandissante (blé meunier en tête), d'autre part d'assurer l'alimentation des animaux (notamment par la production de matières riches en protéines) ; de plus, les surfaces importantes que représentent potentiellement les grandes cultures biologiques au regard des objectifs du Grenelle de l'Environnement sont un pas vers une meilleure préservation de l'environnement, visà-vis de la ressource en eau en particulier.

Dans ce contexte, le passage à l'AB de fermes en grandes cultures est souhaité, mais le taux de conversion dans les zones céréalières traditionnelles (Bassin Parisien, Nord, Est, Champagne, Beauce, Champagne Berrichonne...), bien qu'en augmentation, ne suffit pas pour espérer atteindre des surfaces en grandes cultures biologiques conséquentes. Diverses raisons freinent en effet les conversions : production atomisée compliquant la collecte et l'approvisionnement, contraintes de stockage accrues (productions plus diversifiées, petits volumes), concurrence avec des productions spécialisées à forte valeur ajoutée (betterave sucrière, pomme de terre), difficultés techniques liée à l'absence d'élevage. Le modèle du système mixte de polyculture-élevage est en effet celui qui, dans le respect des principes agro-écologiques de l'AB, dispose du maximum d'atouts pour mettre en place un système équilibré entre le sol, les animaux et les cultures. L'élevage permet de valoriser les productions fourragères (dont prairies et légumineuses) et de garantir la fertilisation des cultures grâce à des apports de matières organiques.

Les systèmes de grandes cultures biologiques sans élevage posent ainsi la question de leur pérennité sans apports organiques extérieurs et du maintien de la fertilité des sols. Les exploitations spécialisées, de plus en plus nombreuses malgré le déficit de conversion en zones céréalières, ne veulent pas —ou ne peuvent pas- introduire d'ateliers animaux en raison de l'importance des investissements nécessaires, du manque de débouchés (ex. : absence d'abattoirs), de l'organisation du travail (facteur social et psychologique). L'apport d'engrais organiques commerciaux reste une solution limitée, leur coût augmentant tandis que leur disponibilité décline. Si dans les régions avec élevage la proximité d'engrais de ferme peut aider à l'apport de matières organiques d'origine animale (Drôme, Vendée...), la question est encore plus prégnante dans les zones céréalières.

LE PROGRAMME ROTAB

Pour les systèmes de grandes cultures sans élevage, la rotation est le premier levier activé pour gérer la fertilité des sols et contrôler les adventices. La clé d'une bonne rotation réside dans la diversité des cultures et surtout leur alternance : famille de plantes différentes, semis à des périodes variées, accroissement de la teneur en matière organique du sol (céréales à paille, maïs...), accroissement en éléments nutritifs (légumineuses), capacité à concurrencer les adventices, etc.

¹ Le Plan de Développement de l'AB vise 6% des surfaces agricoles en AB en 2012. En 2009, l'Agence Bio estime à 2.5% la part de la SAU française dédiée à l'AB.

Face à ce constat, le programme de recherche « RotAB »² s'est intéressé aux rotations pratiquées ou à recommander en AB dans les systèmes céréaliers sans élevage. Trois actions principales ont permis de mieux comprendre la conception de ces systèmes de cultures particuliers : (1) la connaissance et la caractérisation des rotations pratiquées par les agriculteurs biologiques, (2) la mise en réseau de plusieurs dispositifs expérimentaux de longue durée, de type « systèmes », ayant permis l'étude de l'évolution de la fertilité des sols, (3) l'évaluation multicritère des rotations, analysant en parallèle leurs atouts (ou contraintes) techniques, agronomiques, économiques et environnementales.

ETAT DES LIEUX DES ROTATIONS PRATIQUÉES DANS LES RÉGIONS FRANÇAISES

La première étape du programme RotAB a consisté en la réalisation d'un état des lieux des différentes rotations rencontrées dans les exploitations de grandes cultures sans élevage des cinq régions partenaires du programme (Ile-de-France, Centre, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes). Rapidement, l'intérêt de la démarche a poussé à enquêter les régions hors programme. Il en résulte un inventaire à l'échelle de la France métropolitaine, donnant une vision nationale des systèmes de grandes cultures biologiques et des moyens mis en œuvre au niveau des rotations pour maintenir la fertilité des sols et maitriser le développement des bio-agresseurs, adventices en tête.

Cet inventaire a conduit à la réalisation d'une typologie simple pour classer les rotations recensées (tableau 1).

Le caractère le plus marquant est la présence ou non d'une tête de rotation pluriannuelle comportant une ou des légumineuses : luzerne, trèfle, prairie multi-espèce... Ces cultures fourragères présentent de nombreux avantages agronomiques : structuration du sol grâce à leurs systèmes racinaires étendus, apport d'azote atmosphérique dans le système, interruption du rythme des cultures participant à « casser » les cycles des adventices, ravageurs et maladies. Le principal frein à leur mise en place est cependant leur valorisation. En région d'élevage la proximité d'ateliers animaux permet la valorisation en foin ; la présence d'usines de déshydratation dans certaines régions favorise largement la culture de la luzerne. Certains se contentent de broyer la luzerne, faute de débouché ; ce sont alors uniquement ses intérêts agronomiques qui justifient sa présence. Les rotations avec culture fourragère pluriannuelle sont en général assez longues : plus de 7 ans le plus souvent, jusqu'à 12 ans.

Les rotations n'ayant pas recours à une tête de rotation fourragère pluriannuelle sont plus courtes, en moyenne de 3 à 6 ans. Elles sont en général présentes sur les sols à potentiels de production moyens à élevés. Les cultures de vente les plus rémunératrices y sont bien représentées (blé, maïs, soja...) ainsi que les cultures légumières de plein champs (pomme de terre). Les besoins importants en azote de ces systèmes de culture impliquent des apports de matières fertilisantes (amendements, engrais organiques), généralement coûteux. L'utilisation d'engrais verts en compléments (légumineuses cultivées en interculture) se développe en complément. A noter que pour une partie de ces systèmes, une luzerne (ou autre fourragère pluriannuelle) peut être insérée lorsque le développement des adventices devient trop important.

Les autres critères de classement des rotations qui sont ressortis sont :

- Le pourcentage de légumineuses, beaucoup plus important qu'en conventionnel (de l'ordre de 40 à 55% pour les rotations à tête de rotation pluriannuelle, de l'ordre de 30 à 40% pour les autres).
- Le pourcentage de cultures sarclées (écartement large permettant du binage), à relativiser selon le climat des régions (ressuyage lent des sols impliquant des fenêtres d'intervention réduites).
- Le pourcentage de cultures de printemps, lié à l'alternance de cultures d'hiver et de printemps (et/ou été), à relativiser aussi en fonction du climat (semis de printemps favorisés ou non).

-

² Projet n°7055 de recherche et d'innovation du CAS DAR géré par le Ministère en charge de l'Agriculture, 2008-2010.

L'alternance des cultures hiver/printemps, ainsi que la présence de cultures sarclées sont en général mieux respectées dans les rotations sans tête de rotation fourragère pluriannuelle. La fonction « nettoyante » vis-à-vis des adventices des têtes de rotation fourragères pluriannuelles est visiblement remplacée par des interventions mécaniques accrues et par l'alternance des cultures qui participe à casser le cycle des adventices.

CONCLUSION

Cet état des lieux montre que les rotations sont très diverses selon les régions. Différents paramètres sont pris en compte pour construire les rotations : les paramètres pédoclimatiques, agronomiques (effet précédent, alternance des espèces, gestion de l'interculture) et économiques (débouché de la culture et rentabilité).

Ce tour de France des rotations rencontrées en grandes cultures biologiques confirme par ailleurs que les agriculteurs ont deux préoccupations agronomiques majeures : l'alimentation azotée des plantes et la maîtrise de l'enherbement. La gestion de la nutrition azotée passe par l'introduction en proportions suffisantes de légumineuses dans la rotation (30 à 60 %, ce qui est très supérieur aux systèmes conventionnels). La maitrise des adventices passe généralement par l'allongement de la rotation avec une légumineuse fourragère de 2 à 3 ans en tête de rotation ou, quand le climat le permet (et/ou qu'il y a de l'irrigation est disponible), en implantant des cultures sarclées d'été.

La brochure complète « Les grandes cultures biologiques en France : état des lieux des rotations pratiquées en France », 2011, ITAB, 54 p. est à consulter sur le site de l'ITAB.

D'autres publications issues du programme RotAB permettent d'aller plus loin dans l'analyse des rotations pratiquées dans les cinq régions partenaires du programme. Elles sont également en ligne sur le site de l'ITAB, page projets de recherche, RotAB.

Tableau 1 - Exemples et caractérisation de guelques rotations

| Régions | Exemples de rotations | durée de la rotation (années) | % de culture de printemps (hors luzerne) | % de cultures sarclées | %blé | % légumineuses |
|---|---|-------------------------------------|--|------------------------------|---------|-------------------|
| Rotation à tête de r | otation plurianuelle | | | | | |
| Lorraine | luz-luz-luz-blé-cerpro- blé-triti | 7 | 0,0% | 0 % | 28 % | 57 % |
| Bourgogne, sols moyens | luz-luz-bléH-bléP- poisP-bléH-orgeH | 7 | 40 % | 0 % | 33 % | 43 % |
| Franche Comté | luz-luz-luz-blé-triti- féveroleP-blé-épeautre- maïs | 9 | 33 % | 11 % | 22 % | 44 % |
| Champagne Ardenne | luz-luz-luz-blé-poisP- blé-triti-cerpro-orgeP | 9 | 33 % | 0 % | 22 % | 56 % |
| Bourgogne, argiles de plaines | luz-luz-blé-blé-soja-blé- poisP-colza-blé- tournesol | 10 | 38 % | 20 % | 40 % | 40 % |
| Rhône Alpes, vallée du Rhône sec | luz-luz-luz-blé-blé- tournesol-blé-seigle- trèfle-blé-blé-triticale | 12 | 11 % | 17 % | 42 % | 33 % |
| Rotation sans tête | de rotation pluriannuelle | | | | | |
| Rhône Alpes, vallée du Rhône irriguée | maïs-soja-blé | 3 | 67 % | 67 % | 33 % | 33 % |
| Picardie | féveroleP-blé-triti-maïs | 4 | 50 % | 25 % | 25 % | 25 % |
| Franche Comté | soja-blé-triti-épeautre | 4 | 25 % | 25 % | 25 % | 25 % |
| Nord Pas de Calais | lég-triti-féveroleP-blé- seigle | 5 | 40 % | 20 % | 20 % | 40 % |

Abréviations : luz - luzerne, cerpro - association céréale protéagineux, P - printemps, H - hiver, triti - triticale, lég - légume plein champ.

ANALYSE TECHNICO-ÉCONOMIQUE DE ROTATIONS EN GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES SANS ÉLEVAGE

Jean-François Garnier

D'après un travail de Jean-Baptiste Bonte (étudiant ISA Lille) et les expertises de Charlotte Glachant (CA 77), Cécile Perret (Bio Centre), Renan Maurice (CRA Pays de la Loire) et Patrice Morand (CA 26)

ARVALIS Institut du Végétal Pôle Economie Système Téléphone 01 64 99 22 75 <u>jf.garnier@arvalisinstitutduvegetal.fr</u> Adresse Station Expérimentale 91720 BOIGNEVILLE

RESUME

Ces dernières années, en même temps que l'augmentation de la consommation de produits alimentaires biologiques, le nombre d'exploitations françaises engagées en agriculture biologique (AB) s'accroît. L'absence d'élevage et de prairies est un frein technique à la conversion de certains systèmes céréaliers. Toutefois, la rotation des cultures en contribuant au maintien de la fertilité du sol et à la maîtrise des adventices est un levier important dans ce type de système. Dans le cadre du projet CAS DAR n°7055 RotAB, des « cas-types » d'exploitations céréalières biologiques sans élevage ont été définis dans cinq régions aux conditions variées. Une première approche d'analyse multicritère à l'échelle de la rotation a été effectuée sur ces cas-types régionalisés.

Le contexte pédoclimatique et économique local conditionne grandement la réussite économique de chaque rotation (potentiel de rendement, débouchés spécifiques). L'analyse des marges nettes avec aides, situées entre 220 et 730 €/ha, ne permet pas de dégager des conclusions claires quant à la rentabilité comparée des rotations longues ou courtes. Cependant, sur les cas-types étudiés, les rotations longues avec luzerne sont moins sensibles aux variations des contextes de prix de vente ou de prix d'achat des intrants. Ce type de rotation présente également d'autres atouts comme un temps de travail à l'hectare plus faible (si récolte de la luzerne effectuée par Entreprise de Travaux Agricoles), une moindre dépendance vis-à-vis de l'azote à l'échelle de la rotation, ou encore la maîtrise facilitée de l'enherbement. Néanmoins, parce-que l'insertion de la luzerne dans les rotations nécessite l'existence de débouchés et un contexte pédoclimatique adapté (en particulier le type de sol), elle ne peut être cultivée que dans certaines situations.

INTRODUCTION

L'élaboration d'une rotation cohérente est difficile car elle nécessite la prise en compte de nombreux facteurs différents. L'analyse d'enquêtes réalisées dans le cadre de RotAB auprès d'agriculteurs biologiques montre qu'il existe des grands principes à respecter pour la construction des rotations céréalières. Ainsi, rentabilité, maîtrise des adventices et maintien de la fertilité sont les trois principaux objectifs conditionnant les décisions de l'agriculteur lors du choix des rotations en systèmes céréaliers biologiques.

Les agriculteurs ont besoin d'analyser leurs coûts de production culture par culture afin d'identifier les marges de manœuvre pour gagner en compétitivité dans le futur. De plus, l'importance de la succession des cultures dans l'équilibre agronomique à long terme nécessite une analyse des performances de l'ensemble de la rotation. Certaines rotations sont-elles plus intéressantes que d'autres d'un point de vue économique, agronomique et/ou environnemental ?

MÉTHODES

1.1 Construction des cas-types

Les cas-types « grandes cultures biologiques sans élevage » sont des représentations de systèmes agricoles construits à dire d'expert, notamment à partir de données issues de fermes réelles. Ce sont donc des exemples de situations existantes mais sans valeur de représentativité.

Les cas-types RotaB ont été définis pour les cinq régions partenaires du programme, soit le Centre, l'Ile-de-France, les Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes. Ils ont été bâtis à partir d'enquêtes menées auprès de 37 agriculteurs dans les différentes régions, de bases de références existantes (Chambres d'Agriculture, ARVALIS – Institut du Végétal...) et surtout, afin de garantir l'homogénéité de chacun des cas-types, sur la base d'échanges approfondis avec les experts régionaux.

Les rotations décrites s'inscrivent dans un contexte précis. Elles sont cohérentes avec les débouchés locaux et le contexte pédoclimatique ainsi qu'avec la surface, la main d'œuvre et le parc matériel de l'exploitation-type correspondante. A la suite, les itinéraires techniques et rendements ont été établis pour chaque culture de la rotation. Les interventions culturales retenues ainsi que les intrants utilisés diffèrent selon la culture, son précédent, le type de rotation dans laquelle se situe la culture, etc... Les exploitations définies dans les cas-types sont en rythme de croisière.

1.2 Méthode de calcul utilisée

Les coûts calculés sont des coûts de production complets à la tonne. Tous les facteurs de production sont pris en compte : intrants, mécanisation (amortissement technique avec prix d'achat à neuf), main d'œuvre (familiale et salariée), foncier (tout fermage) ainsi que toutes les autres charges fixes dont la rémunération des capitaux propres. Ce calcul permet de comparer la compétitivité des productions dans des systèmes différents.

Les marges renseignent sur la rentabilité d'une culture, d'une rotation, d'une exploitation. La marge brute (produit + aides – intrants) est communément utilisée pour le calcul de la rentabilité à l'échelle de la culture. La marge nette (marge brute – charges de mécanisation, de main d'œuvre salariée et autres charges) permet de mieux appréhender le système dans sa globalité. Dans nos calculs de marges, le niveau d'aides pris en compte est de 350 €/ha (250 € de DPU + 100 € de soutien à l'AB)

DES INDICATEURS ÉCONOMIQUES À LA CULTURE VARIABLES

1.3 Le coût de production du blé

Les différentes études économiques menées ces dernières années sur les grandes cultures biologiques montrent qu'il existe une grande diversité des coûts de production entre exploitations et entre zones.

Selon une étude réalisée en 2008 sur 30 exploitations biologiques en Pays de la Loire et région Centre / Ile-de-France (Rouger, 2008), le coût de production moyen du blé tendre se situe autour de 275 €/t pour un rendement moyen de 3,9 t/ha (de 185 à 440 €/t). Les niveaux de rendement, la structure des exploitations et la disponibilité en engrais organiques ont un impact sur les résultats observés.

Sur l'ensemble des cas-types étudiés dans le cadre de RotAB, les coûts de production du blé se situent autour de 285 €/t pour un rendement moyen de 4 t/ha (de 160 et 410 €/tonne). Les résultats économiques des cas-types sont dans le même ordre de grandeur que les enquêtes précédentes.

1.4 Un effet précédent marqué en bio

L'effet précédent est très important en agriculture biologique. Le coût de production d'un blé précédent luzerne est ainsi souvent plus faible que celui des autres blés de la rotation (figure 1 : exemple sur un cas-type IDF). Les charges d'intrants sont moindres : un blé de luzerne est très rarement fertilisé. Les charges de mécanisation et de main d'œuvre sont également plus faibles car les interventions de désherbage mécanique sont moins nombreuses que sur les autres blés ayant un précédent différent. De plus, le rendement d'un blé de luzerne est souvent supérieur à la moyenne.

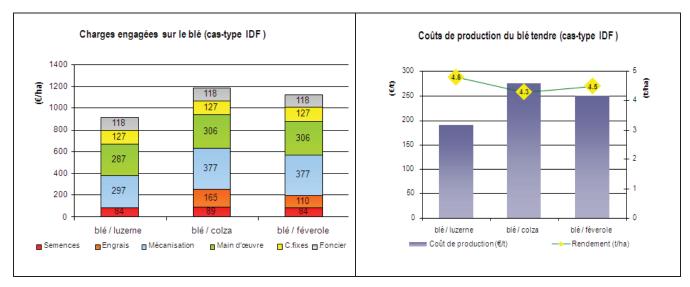


Figure 1 – charges et coût de production du blé en fonction de son précédent : exemple sur cas-type lle-de-France (rendement moyen, charges 2009-2010)

Le précédent et, par conséquent, la rotation, exercent un rôle prépondérant sur les résultats économiques des différentes cultures.

1.5 Des marges à la culture très liées au prix de vente

Le blé ou le soja sont des cultures rentables grâce à un prix de vente élevé (actuellement autour de 350 €/t pour du blé panifiable et 600 €/t pour du soja destiné à l'alimentation humaine). Par ailleurs, les marges obtenues grâce aux cultures à haute valeur ajoutée (lentille, haricot, caméline, pommes de terre, autres légumes de plein champ...) peuvent également être très bonnes. Leurs prix de vente sont souvent liés à un débouché régional spécifique ou à des modes de commercialisation particuliers. Les marges réalisées avec la luzerne sont difficiles à généraliser compte tenu de l'hétérogénéité des valorisations locales (présence d'éleveurs ou d'une usine de déshydratation à proximité).

En agriculture biologique, l'équilibre agronomique des rotations fait appel à des cultures moins rentables, comme par exemple les protéagineux, le triticale ou des jachères de légumineuses. L'analyse économique à l'échelle de la rotation est donc essentielle.

LA ROTATION, LA CLÉ DE VOÛTE DES SYSTÈMES DE GRANDES CULTURES BIO

Les systèmes de polyculture-élevage sont sans doute les systèmes les mieux adaptés à l'agriculture biologique. La complémentarité entre élevage et cultures joue à plein : les prairies temporaires participent à la maîtrise des adventices (pouvoir couvrant, fauches répétées...), et les effluents d'élevage assurent la fertilisation des cultures.

Certains agriculteurs souhaitent, pour diverses raisons, pratiquer une agriculture biologique sans réintroduire d'élevage sur leur exploitation. La gestion de la fertilité et de l'enherbement constituent les principaux freins à de tels systèmes. Pour y faire face, la rotation est le premier levier activé.

1.6 Analyse à la rotation

Afin de faciliter les analyses, nous avons distingué les rotations avec ou sans luzerne en tête d'assolement et celles avec ou sans irrigation. Nous présentons ici **(tableau1)** les résultats pour 7 rotations types puisque certaines sont très semblables. (Au total 11 rotations étudiées dans 8 castypes).

| | Durée de la rotation (années) | luzerne | irrigation | rotation |
|-------------------------|-------------------------------------|---------|------------|--|
| Centre C 1 | 8 | avec | sans | luzerne (3 ans) - blé - triticale - féverole P - blé - orge H |
| Centre C2 | 8 | avec | avec | luzerne (2 ans) - blé - betterave rouge - blé - maïs grain - féverole H - blé |
| Ile-de-France IDF1 | 10 | avec | sans | luzerne (2 ans) - blé - triticale - avoine - féverole P - blé - orge P - jachère trèfle blanc - blé |
| Ile-de-France IDF2 | 6 | sans | sans | féverole P - blé - maïs grain - triticale/pois fourrager - blé - triticale |
| Poitou Charentes PC | 9 | avec | avec | luzerne (3 ans) - blé - maïs grain - féverole H - triticale - tournesol - orge H |
| Pays de la Loire PDL | 5 | sans | sans | féverole P - blé - tournesol - blé - maïs grain |
| Rhône Alpes RA | 3 | sans | avec | soja - blé - maïs grain |

Tableau 1 – détail des rotations étudiées

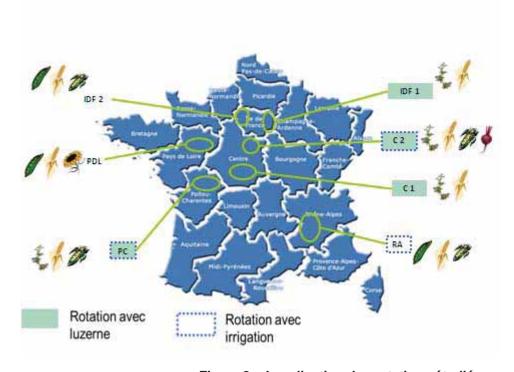


Figure 2 – Localisation des rotations étudiées

1.7 <u>Le contexte de production conditionne fortement les résultats économiques</u>

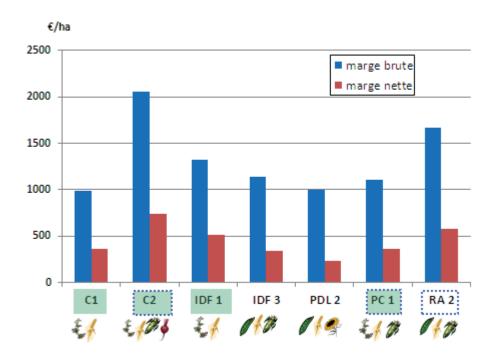


Figure 3 – Marges brutes et nettes à la rotation avec aides (rendements moyens, prix moyens)

La comparaison des marges à la rotation sur les différents cas-types ne permet pas de mettre en avant un type de rotation en particulier. Néanmoins, quelques tendances se dégagent. En raison de charges plus importantes et de rendements parfois moins bons, la rentabilité des rotations courtes sans luzerne et non irriguées atteint rarement des niveaux élevés. L'irrigation apporte une plus-value car la couverture des besoins en eau permet d'assurer les rendements en conditions sèches. Elle permet également dans certains cas d'intégrer du maïs, culture d'été plus rentable que le tournesol.

Ces observations ne sont pas extrapolables car le contexte de production reste un facteur explicatif prépondérant des résultats économiques. En effet, il détermine en grande partie la disponibilité en engrais organiques, le choix des cultures (contexte pédoclimatique et débouchés), et les niveaux de rendements. Le contexte régional explique également en partie les stratégies de gestion de l'enherbement mises en œuvre. Le nombre de jours favorables pour une intervention de désherbage mécanique efficace est différent selon les conditions pédoclimatiques et les cultures en place. Le maïs et le soja sont par exemple propices aux binages. Ceci peut expliquer la relative réussite de certaines rotations courtes sans luzerne vis-à-vis de la gestion de l'enherbement.

Les rotations longues avec luzerne sont moins dépendantes des intrants (fertilisants et carburant). Dans un contexte de prix d'intrants élevés, la présence de luzerne permet d'amortir la baisse des marges. Cette légumineuse ne nécessite aucun apport d'azote, en restitue aux cultures suivantes, et demande peu d'interventions mécaniques.

Par ailleurs, lorsqu'elle est fauchée régulièrement sur 2 ou 3 ans, la luzerne améliore la gestion de l'enherbement, en particulier pour les chardons, ce qui permet de réduire le travail mécanique sur l'ensemble de la rotation.

1.8 Des temps de travaux variant du simple au double

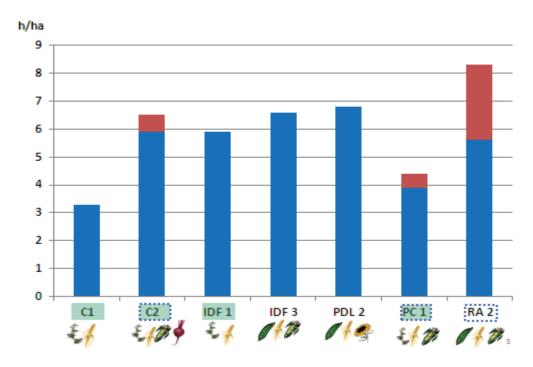


Figure 4 – Temps de travail à l'hectare (temps de traction + temps d'irrigation)

En moyenne sur les rotations étudiées, le temps de travail à l'hectare est compris entre 3 et 7 h/ha. Les rotations avec luzerne exigent moins de main d'œuvre. Cette culture, à condition que la récolte soit réalisée par entreprise (NB : ce qui n'est pas le cas pour IDF 1), demande peu de temps de travail, la préparation du sol avant son implantation étant très réduite.

En revanche, les rotations avec irrigation sont plus gourmandes en temps. Cette technique présente un surcroît de travail allant jusqu'à plus de deux heures par hectare sur la ferme type Rhône-Alpes. La gestion des temps de travaux d'irrigation sera une difficulté dans ce cas car celleci est concentrée pendant les deux mois d'été. Cette notion de « pointe de travail » n'est pas étudiée ici mais reste un enjeu important pour les agriculteurs.

UNE PREMIÈRE APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

Réalisée à l'aide du logiciel Systerre[®], l'analyse environnementale se limite ici à une comparaison des consommations d'énergie primaire et des émissions de gaz à effet de serre (GES). Etant donné les limites méthodologiques actuelles, les grandes tendances exposées ici seront à confirmer.

Concernant les consommations d'énergie primaire non renouvelable, les différences entre rotations courtes et rotations longues sont faibles à l'hectare. La prise en compte des consommations de carburant par les entreprises externes montre que les récoltes de luzerne sont très consommatrices en énergie. A l'échelle de la rotation, ce point faible est compensé par la réduction du nombre de passages liés à la gestion de l'enherbement et à la fertilisation. Quelle que soit l'unité fonctionnelle utilisée (tonne ou hectare), la présence d'irrigation (pompes électriques uniquement dans notre étude) entraîne des augmentations importantes de consommation d'énergie.

Du côté des émissions de GES, les écarts observés sont directement liés à la dépendance par rapport à l'azote. Avec des quantités d'azote apportées à l'hectare beaucoup plus conséquentes, l'impact des rotations courtes sans luzerne sera généralement plus important.

Contrairement à l'agriculture conventionnelle où le poste majeur est la fabrication des engrais (notamment azotés), en AB, la consommation de carburant et la dénitrification de l'azote dans le sol sont les postes les plus importants dans les émissions agricoles de GES.

CONCLUSION

La rentabilité à la rotation des cas-types étudiés est assurée. Elle est néanmoins dépendante des prix de vente et le contexte actuel est plutôt favorable. Plus que le type de rotation, le contexte de production conditionne fortement la rentabilité économique observée. En effet, d'un côté le contexte pédoclimatique défini les espèces cultivables, les potentiels de rendements et les possibilités de désherbage mécanique. D'un autre côté, la présence de débouchés locaux rend possible ou non la valorisation de certaines cultures, particulièrement dans le cas de la luzerne ou de cultures de niches.

Les rotations avec de la luzerne sont moins sensibles aux variations de contexte de prix de vente, (prix de vente de la luzerne dépendants de la qualité et relativement stables), mais aussi aux variations des prix des intrants (moindre dépendance à l'azote à l'échelle de la rotation).

Cependant, l'aspect économique court terme est loin d'être le seul à entrer en compte dans le choix d'une rotation. En particulier, la durabilité agronomique du système est un objectif primordial, notamment concernant la gestion de l'enherbement et le maintien de la fertilité des sols. De ce point de vue, les rotations longues avec luzerne présentent des avantages. D'autre part, les émissions de GES par hectare semblent en général plus faibles pour les rotations longues avec luzerne. Par ailleurs les indicateurs environnementaux utilisés sont à compléter.

Cette étude sur les rotations céréalières biologiques sans élevage permet des premières analyses et apporte de nombreuses références technico-économiques. De plus, ces cas-types peuvent être une bonne base pour réaliser d'autres analyses ou simulations (variations du contexte économique ou réglementaire). L'étude d'autres cas-types avec des rotations différentes dans les régions déjà étudiées ou de cas-types dans de nouvelles régions permettrait d'affiner les analyses.

EVALUATION DE LA DURABILITÉ DES SYSTEMES DE GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES.

UNE ÉVALUATION MULTICRITÈRE QUALITATIVE DE SYSTÈMES DE CULTURE « TYPES » DE CINQ RÉGIONS DE FRANCE ET DE SYSTÈMES DE CULTURE « RÉELS » DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES.

Colomb¹ B., Aveline² A., Carof³ M.

¹ INRA Centre de Recherches de Toulouse. UMR 1248 AGIR B.P. 52627 Auzeville. 31326 Castanet Tolosan

² Groupe ESA. Laboratoire d'Ecophysiologie Végétale et Agroécologie 55 rue Rabelais. 49007 Angers Cedex

³ AGROCAMPUS OUEST - UMR 1069 SAS 65 rue de Saint-Brieuc - CS 84215. 35042 Rennes cedex

RESUME DE L'ÉTUDE

Les systèmes de grandes cultures biologiques se sont développés en France à partir de la fin des années 90, dans une grande diversité de contextes pédoclimatiques et socioéconomiques. De ce fait, il apparaît utile de s'interroger sur les performances économique, agronomique, sociale et environnementale de ces systèmes alors même que leur dynamique de développement reste forte. En ce sens, un travail d'évaluation a été entrepris dans le cadre des programmes de Recherche & Développement CASDAR « RotAB » n° 7055 et PSDR 3 Midi-Pyrénées « CITODAB », particulièrement pour les systèmes de culture conduits dans des exploitations sans élevage. Pour réaliser ce travail, le modèle générique d'évaluation de système de culture MASC (Sadok et al., 2009, version 1.0), mis au point récemment par l'INRA, a été choisi à l'issue d'une étude comparative des différents modèles disponibles. Ce modèle se présente sous la forme d'une arborescence d'indicateurs qualitatifs, chacun d'eux étant porteur d'un jugement de satisfaction vis-à-vis d'une performance, ou groupe de performances, relevant des trois dimensions de la durabilité. Le modèle est implémenté dans un outil informatique (DEXi) qui s'appuie sur la méthode DEX d'aide multicritère à la décision (Bohanec, 2008).

Une adaptation du modèle MASC a été nécessaire. MASC-AB dérive ainsi de MASC enrichi d'indicateurs relatifs à la productivité et aux performances agronomiques (e.g. le maintien de la fertilité du milieu), de façon à mieux prendre en compte les préoccupations associées aux systèmes de grandes cultures biologiques (Figure 1). Les modes d'évaluation de chaque indicateur et les valeurs seuils relatives aux critères quantitatifs sous-jacents ont été identifiés au sein de groupes de travail de conseillers agricoles ; par exemple, le collectif de conseillers a choisi d'évaluer l'indicateur « Rentabilité » par le calcul de la marge directe et a considéré qu'une marge directe inférieure à telle valeur pouvait être qualifiée de *très faible*, etc.

Le collectif de conseillers a ensuite procédé à la pondération des indicateurs, en tenant compte des recommandations associées au modèle MASC et de leur propre perception de l'importance des indicateurs les uns par rapport aux autres.

Le modèle d'évaluation ainsi paramétré, MASC-AB, a été appliqué à deux jeux de cas. Le premier est constitué de huit systèmes de culture « types » représentant onze rotations types, construits à partir d'informations recueillies dans les cinq régions du projet RotAB (Centre, Ile-de-France, Pays de Loire, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes). Le second jeu de cas regroupe quarante quatre

systèmes de culture quadriennaux de Midi-Pyrénées, représentatifs des rotations biologiques spécialisées, courtes à très courtes, dominantes dans la région entre 2003 et 2006 (Colomb et al., 2009). Les figures 2 à 4 illustrent les résultats obtenus pour ces deux jeux de cas.

La durabilité économique est la dimension de la durabilité qui est la moins bien maintenue dans le temps. Les raisons sont multiples. La rentabilité est très dépendante du choix des cultures rémunératrices des rotations, de leur niveau de production et du niveau des prix. La variation du niveau de production sous l'effet du climat est particulièrement dommageable à la rentabilité lorsque la production se situe à un niveau général plutôt faible, comme c'est le cas dans les situations non irriquées de plusieurs régions.

L'acceptabilité sociale est une dimension plus satisfaisante de la durabilité des systèmes de grandes cultures biologiques étudiés. Sur les aspects qui intéressent directement les agriculteurs (complexité de mise en œuvre, pénibilité du travail, risques pour la santé) les systèmes sont particulièrement bien notés. Du point de vue de la société, l'acceptabilité souffre cependant d'une faible contribution à l'emploi saisonnier et parfois d'un niveau de productivité surfacique insuffisant. Ce dernier critère a été introduit au niveau de l'acceptabilité sociale pour pouvoir répondre à la question récurrente portant sur la capacité des systèmes biologiques à pouvoir la société en biens alimentaires et en matières premières.

Le maintien du potentiel productif des parcelles soumises à la grande culture biologique sur le long terme est une dimension de la durabilité plus problématique. Le niveau d'insatisfaction et la hiérarchie des problèmes n'est pas la même selon les systèmes de culture et les contextes :

- La maîtrise des adventices apparaît meilleure dans les rotations longues comportant de la luzerne. Malgré des opérations mécaniques plus nombreuses, les rotations biologiques plus courtes, sans luzerne, sont exposées à des développements d'adventices importants.
- La maîtrise des bioagresseurs (maladies et ravageurs) n'est pas le problème majeur des systèmes de grandes cultures biologiques, comme cela peut l'être pour d'autres systèmes (e.g. le maraîchage, l'arboriculture, la viticulture). Pour la plupart des cas étudiés, la maîtrise des bioagresseurs atteint des niveaux acceptables, pour des raisons diverses selon les contextes.
- Concernant la maîtrise de la fertilité du sol, une difficulté associée à de nombreux systèmes de culture réside dans le maintien d'un état organique satisfaisant sur le long terme, du fait de la faiblesse des restitutions organiques. La qualité de gestion de l'azote, dans laquelle le degré de satisfaction des besoins des cultures non légumineuses tient une place importante, présente une variabilité certaine. La présence ou non de luzerne, la fréquence des engrais verts, le niveau des apports d'azote organique et les conditions pédoclimatiques déterminant les coefficients d'utilisation de l'azote par les céréales peuvent contribuer à expliquer cette variabilité. La qualité de gestion du phosphore est correcte dans les systèmes étudiées des régions Centre, Ile-de-France, Pays de Loire, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes. En Midi-Pyrénées, cette gestion problématique du fait de la forte proportion de rotations présentant des bilans de P négatifs. Par contre les seuls risques vis-à-vis de la fertilité potassique apparaissent dans les systèmes de culture « types » (hors Midi-Pyrénées dans cette étude) comportant de la luzerne et dont les exportations potassiques ne sont pas compensées par des apports de même niveau.

La préservation de l'environnement est la dimension de la durabilité la mieux assurée. Des réserves peuvent cependant être émises en fonction du degré d'intensification des rotations, qui influe sur les niveaux des ressources mobilisées (eau et énergie). L'appréciation de l'impact des systèmes de cultures biologiques sur la biodiversité conduit à un diagnostic très favorable. Cependant celui-ci manque de précision compte tenu du mode d'évaluation utilisé très simplifié et devra être amélioré à l'avenir pour mieux discriminer les systèmes.

Les traits de forces et de faiblesses des systèmes de grandes cultures biologiques étudiés ici confirment et précisent ceux établis antérieurement par David (2009). Compte tenu de la grande variabilité des systèmes de grandes cultures biologiques en France, d'autres études restent nécessaires pour établir un diagnostic de durabilité suffisamment représentatif de la sole française. L'expérience acquise dans la mise au point et l'application du modèle d'évaluation MASC-AB pourra être remobilisée dans cette perspective.

FINANCEMENTS

Le travail d'évaluation présenté a bénéficié du soutien financier de deux projets développés en parallèle sur la période 2007/2011 :

- **RotAB**, projet n°7055 d'innovation et de partenariat du Compte d'Affectation Spéciale du Développement Agricole et Rural Ministère de l'Agriculture (Fontaine, 2009)
- CITODAB, projet relevant du PSDR 3 Midi-Pyrénées, financé à parité par l'INRA et la Région Midi-Pyrénées (Colomb & Gafsi, 2011 ; Glandières et al., 2008)

REMERCIEMENTS

Le travail présenté doit beaucoup à un ensemble de contributeurs. Que tous soient ici remerciés pour leur investissement durable, leurs expertises ou leurs conseils.

- Professionnels: J. Arino CA 32; S. Collet CA 31; C. Glachant CA 77; JP Gouraud Agrobio Poitou-Charentes; M. Haefliger BIOCIVAM 11; P. Morand CA 26; V. Moulin FDGEDA du Cher pour Bio Centre; T. Quirin CA 86; M. Renan CRA Pays de Loire; E. Rossignol CA 09; F. Celette ISARA Lyon; F. Carpy-Goulard EIP Toulouse puis Agence de l'Eau Adour-Garonne.
- Stagiaires et CDD post-stage: A. Pelletier stagiaire EIP/INRA UMR AGIR; M. Blouin CDD (CITODAB) INRA UMR AGIR Toulouse; D. Craheix stagiaire AGROCAMPUS OUEST/INRA UMR AGIR (RotAB); V. Edange stagiaire EIP/ UMR AGIR; G. Huchet CDD Groupe ESA (RotAB); J.B. Bonte stagiaire ISA/ ARVALIS puis CDD ITAB (RotAB); M. Carpani CDD INRA UMR AGIR.

Figure 1 : Le modèle MASC-AB dérive du modèle MASC 1.0 par (i) l'adjonction d'une branche d'évaluation de la durabilité agronomique distincte de la branche relative à la dimension environnementale et (ii) l'introduction d'un indicateur de productivité surfacique, inséré au niveau de l'acceptabilité sociale des systèmes de culture.

| Attribute | Scale |
|--|---|
| Durabilite Totale | tres faible; faible; assez faible; moyenne; assez elevee; elevee; tres elevee |
| Durabilite socio-economique | tres faible; faible; assez faible; moyenne; assez elevee; elevee; tres elevee |
| -Durabilite economique | tres faible; faible; assez faible; moyenne; assez elevee; elevee; tres elevee |
| Rentabilite | tres faible; faible; moyenne; elevee |
| -Autonomie economique | tres faible; faible; moyenne; elevee |
| Independance economique | faible; moyenne; elevee |
| Efficience technico-economique | faible; moyenne; elevee |
| Besoin en equipement supplementaire | tres eleve; eleve; moyen; faible |
| Acceptabilite sociale | tres faible; faible; assez faible; moyenne; assez elevee; elevee; tres elevee |
| -Acceptabilite par la societe | tres faible; faible; moyenne; elevee; tres elevee |
| Contribution a l emploi | tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee |
| Productivite surfacique | tres faible; faible; moyenne; elevee; tres elevee |
| Acceptabilite par l agriculteur | tres faible; faible; moyenne; elevee; tres elevee |
| Difficulte operationnelle | tres elevee; moyenne a elevee; faible a moyenne; tres faible |
| Penibilite du travail | elevee; moyenne; faible |
| Complexite de mise en oeuvre | elevee; moyenne; faible |
| Risque de toxicite pour le travailleur | eleve; moyen; faible; nul |
| Durabilite agro-environnementale | tres faible; faible; assez faible; moyenne; assez elevee; elevee; tres elevee |
| —Durabilite agronomique | tres faible; faible; assez faible; moyenne; assez elevee; elevee; tres elevee |
| Maitrise de la fertilite du sol | tres faible; faible; moyenne; elevee |
| Qualite gestion des nutriments | tres defavorable; defavorable; favorable; tres favorable |
| Qualite gestion N | tres defavorable; defavorable; favorable; tres favorable |
| Qualite gestion P | tres defavorable; defavorable; favorable; tres favorable |
| Qualite gestion K | tres defavorable; defavorable; favorable; tres favorable |
| Maitrise Statut organique | tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee |
| Maitrise etat structural du sol | tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee |
| -Maitrise des adventices | tres faible; faible; moyenne; elevee |
| Maitrise des bioagresseurs | tres faible; faible; moyenne; elevee |
| Preservation Environnement | tres faible; faible; assez faible; moyenne; assez elevee; elevee; tres elevee |
| Preservation du milieu physique | tres faible; faible; moyenne; elevee |
| Preservation Qualite Eau | tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee |
| | tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee |
| Maitrise des emissions nitrates | tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee |
| Maitrise des emissions phosphore eau | tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee |
| -Preservation Qualite Sol | tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee |
| Maitrise Erosion | tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee |
| -Maitrise Qualite Chimique Sol | tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee |
| Maitrise Statut organique | tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee |
| Preservation Qualite Air | tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee |
| -Maitrise emissions NH3 | tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee |
| -Maitrise emissions N2O | tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee |
| Maitrise emissions Pesticides air | tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee |
| Preservation de la biodiversite | tres faible; faible; moyenne; elevee |
| Preservation Biodiversite cultivee | tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee |
| Preservation Biodiversite non cultivee | tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee |
| Preservation des ressources abiotiques | tres faible; faible; moyenne; elevee |
| Preservation ressources energetiques | tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee |
| Preservation quantitative Eau | tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee |
| Preservation des ressources en N et P | tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee |
| | |

Figure 2: Représentation graphique des valeurs atteintes par les indicateurs de durabilité de systèmes de culture évalués dans le projet RotAB, en provenance des régions Centre, Rhône-Alpes (RA), Pays de Loire (PdL), Poitou-Charentes (PC) et lle-de-France (IdF). Les axes des graphiques sont gradués de 1 à 7 selon l'échelle de jugement suivante : 1, très faible ; 2, faible ; 3, un peu faible ; 4, moyen ; 5, un peu élevé ; 6, élevé ; 7, très élevé. Les abréviations AC, AL, L, LA, LB, LC, LS, S correspondent à des types de sol différents sur lesquels un même système de culture a pu être évalué dans une région donnée.



Figure 3 - Distributions des indicateurs de durabilité de 44 systèmes de grandes cultures biologiques de Midi-Pyrénées (période 2003-2006).

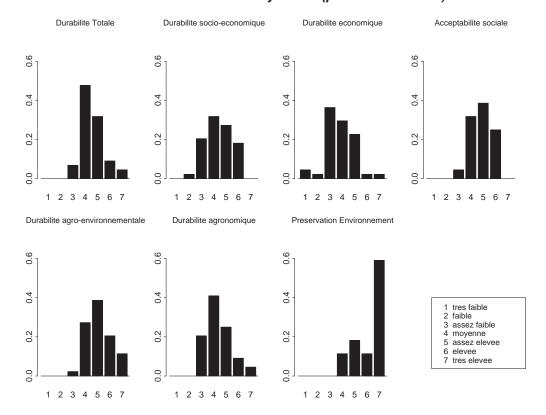
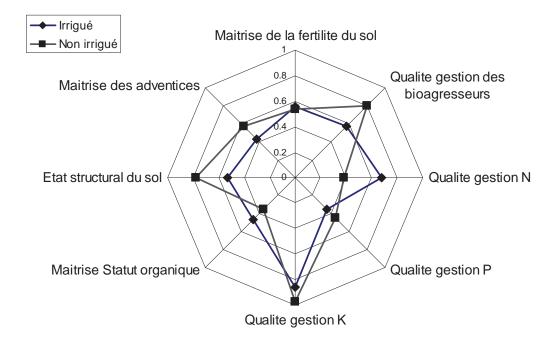


Figure 4 - Comparaison des indicateurs de durabilité agronomique de systèmes de grandes cultures biologiques irrigués et non irrigués de Midi-Pyrénées (période 2003-2006). Les échelles d'appréciation des différents indicateurs n'étant pas identiques (voir figure 1), une normalisation sur une échelle relative de qualité croissante de 0 à 1 a été nécessaire pour la représentation radar.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ✓ Bohanec M., 2008. DEXi: Program for Multi-Attribute Decision Making. User's Manual. Version 3.00. Institut "Joseph Stefan", Ljubljana, Slovenija. 58 pages. http://www-ai.ijs.si/MarkoBohanec/pub/DEXiManual30r.pdf
- ✓ Colomb B., Glandières A., Carpy-Goulard F., Lecat N., Pelletier A., Prieur L., 2009. Analyse énergétique des systèmes de grandes cultures biologiques. Impact du niveau d'intensification. Innovations Agronomiques 4, 176-181.

http://www.inra.fr/ciag/revue innovations agronomiques/volume 4 janvier 2009

- ✓ Colomb B., Gafsi M., 2011. Contribution des innovations techniques et organisationnelles à la durabilité de l'agriculture biologique. Le projet PSDR 3 Midi-Pyrénées. Institut National de la Recherche Agronomique Toulouse. http://www4.inra.fr/psdr-midi-pyrenees/Projets-de-recherche/CITODAB
- ✓ David C., 2009. Grandes cultures biologiques, des systèmes en équilibre instable. In Transitions vers l'agriculture biologique. Lamine C. et Bellon S., Coordinateurs. Editions Quae & Educagri. 129-141.
- ✓ Fontaine L., 2009. Peut-on construire des rotations et assolements qui limitent les impacts environnementaux tout en assurant une viabilité économique de l'exploitation ? Institut Technique de l'Agriculture Biologique. http://www.itab.asso.fr/programmes/rotation.php
- ✓ Glandières A., Arino J., Caldéran P., Colomb B., Collet S., Rossignol E., 2008. Analyse des systèmes de culture biologique dans le Sud-Ouest de la France : aide à la conception, à l'évaluation et à une large utilisation. Colloques sur les Recherches en Agriculture biologique. DinABio. 19 et 20 mai 2008. Centre INRA de Montpellier. Résumés, 70. http://www1.montpellier.inra.fr/dinabio/?page=sessions
- ✓ Sadok W., Angevin F., Bergez J.E, Bockstaller C., Colomb B., Guichard L., Reau R., Messéan A., Doré T., 2009. MASC: a qualitative multi attribute decision model for ex ante assessment of the sustainability of cropping systems. Agronomy for Sustainable Development 29, 447-461.

Sites d'information sur l'agriculture biologique dans les régions concernées par l'étude :

Centre: http://www.bio-centre.org/
Ile-de-France: http://www.bioiledefrance.fr/

Midi-Pyrénées: http://www.mp.chambagri.fr/-Agriculture-biologique-.html

Pays de Loire : http://www.biopaysdelaloire.fr/

Poitou-Charentes: http://www.penser-bio.fr/

Rhône-Alpes: http://www.pep.chambagri.fr/bio/bio.html

http://rhone-alpes.synagri.com/synagri/synagri.nsf

RÉSEAU EXPÉRIMENTAL ROTAB : EVOLUTION DE LA FERTILITÉ DES SOLS DANS LES SYSTÈMES DE GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES SANS ÉLEVAGE

Michel Mangin, ARVALIS-Institut du végétal, Laetitia Fourrié, ITAB

Ce travail a été réalisé en collaboration avec Delphine Bouttet (Arvalis), Bertrand Chareyron (CA 26), Jean-François Garnier (Arvalis), Thierry Quirin (CA 86/AgroBio PC) et Loïc Prieur (CREAB MP).

Résumé

Le « réseau RotAB » consiste en cinq dispositifs expérimentaux, certifiés en agriculture biologique, étudiant des systèmes de grandes cultures sans élevage. Leur mise en réseau vise à partager méthodologies, résultats et interprétations. L'objectif est de trouver des réponses communes, mais également spécifiques à chaque site, aux problématiques soulevées par ce type de système de culture.

Dans le cadre du projet RotAB, cette mise en réseau a permis de tirer des enseignements sur l'évolution de la fertilité des sols (phosphore, potassium, magnésie et matière organique) dans ces systèmes spécialisés sans élevage. Les travaux des partenaires ont également permis de construire une « boîte à outils », à destination des expérimentateurs, pour évaluer la fertilité des sols et suivre son évolution.

Alors qu'un des principes de l'agriculture biologique (AB) est de rechercher les équilibres entre le sol, les animaux et les plantes, l'influence des cours des marchés, relayée par les structures de collecte, a conduit de nombreux agrobiologistes à développer des systèmes de grandes cultures spécialisés, sans élevage. Par ailleurs, les engrais organiques du commerce sont de plus en plus coûteux et rares. L'accroissement actuel des conversions de fermes spécialisées dans les plaines céréalières rend encore plus cruciale la question de l'évolution de la fertilité des sols dans ces systèmes. Cet aspect important pour le développement de l'AB est pris en compte par des acteurs du développement et de la recherche en AB, qui ont constitué le « réseau RotAB » (dans le cadre du programme RotAB).

RotAB est un projet qui a débuté en 2008. Il est piloté par l'ITAB et réunit douze partenaires : Arvalis – Institut du Végétal, INRA, Chambres d'Agriculture, Groupements professionnels d'agriculteurs biologiques. Ce projet de trois ans, qui reçoit l'appui du CAS DAR³ du Ministère de l'Agriculture, vise à concevoir des rotations et assolements durables en systèmes céréaliers biologiques sans élevage.

Le réseau RotAB rassemble cinq dispositifs expérimentaux testant sur le plan agronomique, économique et environnemental des systèmes en grandes cultures biologiques sans élevage. Si ces dispositifs ont été mis en place indépendamment du programme RotAB, plusieurs années

_

³ Compte d'Affectation Spéciale du Développement Agricole et Rural

auparavant pour quatre d'entre eux, leur mise en réseau a débuté avec, en ciblant les efforts sur l'évaluation de l'évolution de la fertilité des sols dans ces systèmes. La mise en réseau de ces dispositifs permet aux partenaires de valoriser les résultats à l'échelle nationale et apporte également des synergies au niveau méthodologique, en termes de configuration des systèmes, de suivi et d'interprétation.

Le réseau RotAB

Mise en réseau de cinq dispositifs

Les dispositifs expérimentaux du réseau RotAB (figure 1) ont été mis en place pour répondre à la demande des producteurs spécialisés. Si chacun de ces dispositifs est ancré régionalement (adaptation au contexte pédoclimatique local et intégration économique), leur mise en réseau leur confère une portée plus générale. Ces dispositifs doivent gérer des contraintes agronomiques fortes, telles que la limitation de l'utilisation des intrants (en particulier la non utilisation d'engrais de ferme) et de l'introduction des cultures fourragères dans la rotation, tout en ayant un objectif commun de rentabilité économique.



Figure 1 : Localisation des dispositifs expérimentaux du réseau RotAB

Ces systèmes privilégient donc les cultures de vente à haute valeur ajoutée à destination de l'alimentation humaine (blé, soja, tournesol). La fertilisation azotée des cultures est principalement assurée par l'introduction des légumineuses dans la rotation, soit des cultures fourragères (luzerne ou trèfle), en limitant au minimum leur durée dans la rotation pour des raisons économiques, soit des protéagineux tels que le soja, la féverole ou la lentille, qui présentent l'avantage d'être bien valorisés économiquement. Dans certains cas, des rotations dites économiques de type blé-soja ou blé-soja-maïs sont évaluées.



Le dispositif expérimental de La Motte (95)

Le dispositif de la Motte (64 ha) est implanté sur la Bergerie de Villarceaux dans le Val d'Oise (95). Il a été initié sous l'impulsion d'Arvalis-Institut du Végétal, des exploitants de la Ferme, de la Chambre d'Agriculture 77 et de l'ITAB. Les opérations culturales sont assurées par le personnel de l'exploitation.

L'essai, mené sur une parcelle certifiée en AB de 64 ha, a démarré en 2003.

Un système biologique céréalier sans élevage a été mis en place en réponse à la demande de certains agriculteurs de régions de grandes cultures céréalières (Ile de France, Centre) qui souhaitent passer en AB mais sans atelier d'élevage et avec une faible dépendance aux apports de produits organiques exogènes. L'objectif de ce système est de produire et dégager un revenu tout en maintenant la fertilité des sols.

La rotation testée est une rotation longue de 8 ans, non irriquée, sur un dispositif grandeur nature. Toutes les cultures de la rotation sont présentes chaque année et l'essai ne comporte pas de répétitions.

Les huit parcelles élémentaires sont de grande taille (de 5,5 ha à 8,6 ha), jugée comme correcte vis-à-vis de la biodiversité (Figure 2). Des zones refuges, pour partie en haies composites, sont intercalées entre chaque parcelle, avec possibilité d'en tirer du bois de chauffage. La parcelle d'essai présente une situation plane à légèrement pentue.

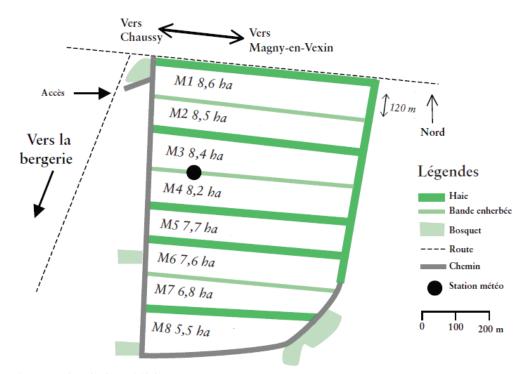


Figure 2 : Plan du dispositif de La Motte

La situation culturale

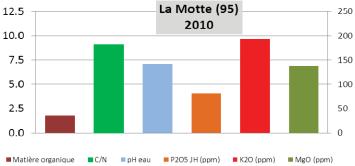
Les sols ont fait l'objet d'une caractérisation au début de l'essai (Graphique 1 et Graphique 2). Ce sont des sols limoneux lessivés profonds à tendance acide et hydromorphe, reposant sur un soussol plus argileux et franchement calcaire. Certaines zones sont fortement battantes.

La teneur en MO et le C/N sont moyens (respectivement 1,8 et 9,1). Le sol est faiblement pourvu en phosphore et bien pourvu en potasse.

L'essai a été chaulé en 2010.







Graphique 2 : Principales caractéristiques physico-chimiques du sol de

La rotation et les cultures

Les céréales sont prépondérantes dans la rotation (trois années sur huit) car ces cultures sont bien valorisées en alimentation humaine (marges brutes intéressantes). Les légumineuses servent à fixer de l'azote avant le blé. La luzerne, placée en tête de rotation, permet également de maîtriser les adventices et également d'améliorer la structure du sol.

La rotation testée est la suivante : Luzerne – luzerne – Blé – Epeautre (ou sarrasin) – Féverole (avec une phacélie au préalable) – Blé – Mélange céréale + légumineuse – Blé (avec une moutarde au préalable).

Cette rotation alterne autant que possible les cultures d'hiver avec les cultures de printemps afin de briser le cycle des adventices. La structure de la rotation est fixe mais les cultures peuvent être modifiées. Par exemple, le blé d'hiver de fin de rotation peut être remplacé par de l'avoine nue. Les itinéraires techniques des cultures sont souples et adaptés chaque année.

Les rendements moyens obtenus sur le dispositif de la Motte sont présentés dans le Tableau 1.

Tableau 1: Rendements moyens obtenus sur La Motte (2003 – 2010)

| La Motte | Luzerne A1 (t) | Luzerne A2 (t) | Blé 1 | Céréale secondaire | Féverole | Blé 2 | Mélange céréalier | Blé 3 |
|-------------------|----------------------|----------------------|-------|-----------------------|----------|-------|----------------------|-------|
| Moyenne (q) | 3,3 | 9,5 | 44 | 26 | 27 | 39 | 37 | 22 |
| Ecart type (q) | 5 | 2 | 13 | 11 | 4 | 3 | 6 | 7 |

Blé 1 : précédent luzerne - Blé 2 : précédent féverole - Blé 3 : précédent mélange céréalier (association céréale – pois)

La luzerne est implantée au printemps dans le blé précédent (Blé 3). En A1, elle a été ressemée totalement ou partiellement 4 années sur 8 et n'a donné aucune récolte 6 années sur 8. En A2, son rendement est bon et régulier.

Le blé voit son rendement décroitre régulièrement en fonction de son rang dans la rotation, sachant que le blé de luzerne est généralement un blé plus orienté rendement et les suivants plus orientés protéines (Attlass /Renan).

La seconde paille a été une céréale (épeautre, orge, avoine nue, seigle) ou un sarrasin, les meilleurs rendements ayant été constatés avec l'épeautre deux années sur trois où il était présent. Le sarrasin présente une faible productivité sur cet essai.

La féverole (de printemps) est assez régulière si l'on excepte une année sans récolte.

Le mélange céréalier était initialement une association orge – pois protéagineux de printemps, puis ces trois dernières années un triticale d'hiver associé à un pois fourrager.

Le dernier blé de la rotation est irrégulier autour de son rendement limité.

Boigneville (91)

Le dispositif est situé sur la station expérimentale d'ARVALIS-Institut du Végétal de Boigneville dans l'Essonne (91). Cette expérimentation a été mise en place en 2007, à la suite de l'essai de la Motte, pour évaluer l'autonomie et la durabilité d'un système AB extrémisé, conduit sans apports d'intrants fertilisants externes et en tirer des indicateurs multiples, technico économiques comme environnementaux.

Le dispositif (4,70 ha) comprend six parcelles. Entre chaque parcelle, une bande enherbée de 6 m a été semée en mélange graminée légumineuse (Figure 3).

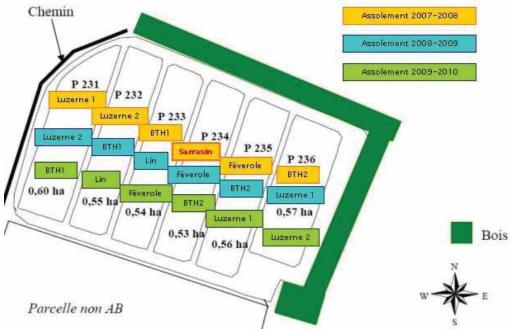
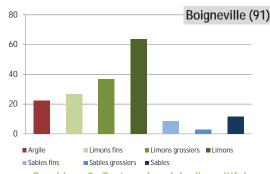


Figure 3 : Plan du dispositif Bio de Boigneville

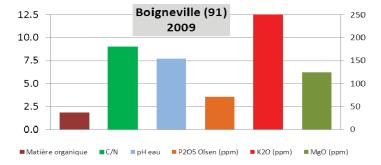
• La situation culturale

Le dispositif est situé sur des limons moyennement profonds (60-80 cm) sains. Ce sol est franchement calcaire et développé sur roche mère calcaire.

Les teneurs en MO et C/N sont moyens (respectivement 1,8 et 9,0); le sol présente une teneur correcte en phosphore et est très bien pourvu en potasse (300 ppm) (Graphique 3 et Graphique 4).



Graphique 3 : Texture du sol du dispositif de Boigneville



Graphique 4 : Principales caractéristiques physico-chimiques du sol de Boigneville

La rotation et les cultures

Une rotation de 6 ans est testée sur le dispositif : luzerne 1 / luzerne 2 / blé tendre d'hiver / lin (ou sarrasin ou tournesol), avec engrais vert de trèfle au préalable) / féverole d'hiver / blé tendre d'hiver (sursemé en luzerne). Elle est basée sur les cultures les plus courantes dans le Gâtinais et pourra évoluer en même temps que le système. De même, elle est adaptée au type de sol.

La gestion des interventions sur ce système de culture se fait via un jeu de règles de décision, flexibles en fonction de l'état du système.

Les rendements moyens obtenus sur le dispositif bio de Boigneville sont présentés dans le Tableau 2.

Tableau 2 : Rendements moyens obtenus sur Boigneville (2008 – 2010)

| Boigneville | Luzerne A1 | Luzerne A2 | Blé de luzerne | Lin d'hiver | Féverole | Blé de féverole |
|----------------|--------------------|---------------|-------------------|----------------|----------|--------------------|
| Moyenne (q) | exportée ou broyée | | 42 | 15 | 36 | 30 |
| Ecart type (q) | | | 16 | 6 | 16 | 5 |

La luzerne, implantée dans le blé, est exportée pour l'essentiel, avec un souci de retourner au sol la dernière coupe en A2, voire davantage si c'est possible techniquement.

L'essai étant récent, seules trois années de résultats sont disponibles pour les cultures de vente.

Le blé de luzerne est un blé privilégiant le rendement sur la protéine (Attlass).

Le lin a été remplacé par du sarrasin la première année.

La féverole de printemps est d'un bon niveau de rendement.

Le blé de féverole, basé sur une variété orientée protéines (Renan) est nettement moins productif sans apports azotés complémentaires.



Le dispositif expérimental de Dunière (26)

Ce dispositif a été mis en place 1999 sous l'impulsion collective de l'ITCF, l'AGPM, le CETIOM, la Chambre d'Agriculture de la Drôme (CA 26) et l'AGFEE (l'Association de Gestion de la Ferme Expérimentale d'Etoile) dans un département leader pour l'agriculture biologique et où les questions émanaient déjà des exploitations spécialisées en grandes cultures, avec néanmoins parfois un atelier avicole.

L'objectif de ce système biologique de grandes cultures sans élevage est de produire et dégager un revenu tout en maintenant la fertilité des sols. La difficulté vient de l'absence d'effluents d'élevage, compensée pour partie par la présence de légumineuses (soja, luzerne ou vesce portes graines) dans la rotation. Il s'agit ici pour juger de la pertinence d'une rotation de moyenne durée (5 ans) en comparaison d'un système « bio intensif » Plaine de Valence basé sur une rotation courte et l'emploi d'effluents d'élevage avicole.

L'essai a été mis en place sur une parcelle de 3,5 ha, dite « Dunière », certifiée en AB. Les parcelles expérimentales sont de taille moyenne (36 m x 110 m). Il n'y a pas de séparation physique entre parcelles ou de zones refuges pour la faune auxiliaire dans le dispositif (Figure 4). Le travail du sol est un labour classique, l'essai est irrigable en totalité.

Sur le dispositif expérimental, toutes les cultures de la rotation sont présentes chaque année et l'essai ne comporte pas de répétitions. Chaque parcelle expérimentale est subdivisée en deux bandes, l'une conduite telle que les agriculteurs référents conduisent leur culture à l'instant t, appelée conduite classique, et l'autre sur laquelle les innovations retenues sont mises en œuvre, dénommée conduite innovante. C'est pourquoi les itinéraires peuvent évoluer en permanence.

En 2006, le dispositif a été subdivisé perpendiculairement, la moitié de l'essai recevant un apport de phosphore soluble (apport d'une soixantaine d'unités de P organique sur toutes les cultures en sortie d'hiver).

Les grandes phases de l'expérimentation de Dunière :

- Avant 1999 : parcelle conduite de manière très classique, sans exportations de résidus ou apport de Matière Organique exogène.
- 2000 2004 : conduite incluant pour partie des composts de fientes, recours assez systématique à l'irrigation, introduction progressive de la luzerne.
- 2005 2009 : introduction du colza, variante Phosphore sur la moitié du dispositif.
- 2010 : modification de l'assolement, introduction de cultures intermédiaires pour répondre à l'arrêté définissant le 4ème programme de la Directive Nitrates.

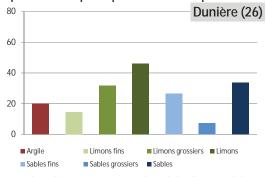


Figure 4 : Plan du dispositif de Dunière

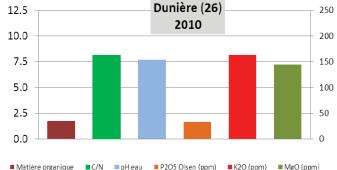
La situation culturale

Le sol est un sol limono-argilo-sableux calcaire profond, sain, avec une très légère tendance à la battance, une très faible pierrosité, une bonne réserve utile pour les cinq parcelles expérimentales et un pH neutre à basique suivant les parcelles.

La teneur en MO et C/N sont moyens (respectivement 1,8 et 8,1) et le sol est moyennement pourvu en phosphore et bien pourvu en potasse (Graphique 5 et Graphique 6).







Graphique 6 : Principales caractéristiques physico-chimiques du sol de

La rotation et les cultures

De 1999 à 2009, la rotation, d'une durée de cinq ans, était la suivante : soja / blé d'hiver sous ensemencé de luzerne / luzerne porte graines / colza / maïs grain.

Le choix des cultures s'est imposé de la manière suivante : le soja est la culture à forte valeur ajoutée (alimentation humaine), tout comme le blé et le maïs, qui sont importants localement en termes de débouchés. La luzerne porte graines a été introduite en troisième année d'essai car des questions se posent autour de sa gestion en AB (insectes, enherbement, gestion du chantier de récolte). Le colza a été introduit en 2006 suite à la demande des organismes stockeurs locaux qui ont un marché et le satisfont difficilement au vu des difficultés techniques de production.

Un nouveau cycle démarre en 2010, ménageant une large place à la gestion des intercultures (mises en place de cultures intermédiaires). La rotation est la suivante : soja, maïs, vesce porte graines, colza, blé, avec utilisation de repousses voire de semis de cultures intermédiaires entre soja et maïs ou blé et soja.

Les rendements moyens des cultures ont été calculés ; ils sont issus de la moyenne des deux variantes de conduite mises en place culture par culture, toute dose de phosphore confondue (Tableau 3).

Tableau 3: Rendements movens obtenus sur Dunière (2006 – 2010)

| Dunière | Soja | Blé | Luzerne Porte graines | Colza | Maïs |
|----------------|------|-----|--------------------------|-------|------|
| Moyenne (q) | 42 | 46 | 3,5 | 23 | 98 |
| Ecart type (q) | 10 | 12 | 3,0 | 6 | 19 |

Le soja irriqué assure des rendements élevés et très réguliers.

Le blé est d'un bon niveau de productivité (fertilisation, irrigation), avec des fluctuations liées à la pression de maladies (rouille brune, fusariose).

La luzerne porte graines est la culture la moins régulière, avec des années sans résultats (désherbage, difficultés de récolte) et un résultat moyen décevant.

Le colza n'a pu être récolté que 3 années sur 5, avec de bons résultats.

Le maïs irriqué est productif, les mauvais résultats de 2010 (qualité de la levée) augmentent la variabilité.



Le dispositif expérimental d'Archiany (86)

L'expérimentation a été initiée au niveau départemental, grâce a un partenariat entre la Chambre d'agriculture de la Vienne, le GAB de la Vienne et Agrobio Poitou Charente et suite à diverses interrogations de la part des professionnels sur les systèmes spécialisés en grandes cultures.

L'essai a démarré en 2006. L'objectif est de construire et de tester des rotations et des itinéraires techniques durables innovants, de les comparer et de les évaluer de façon multicritère (sur le plan économique et agronomique dans un premier temps).

Plusieurs modalités avec différents itinéraires techniques (labour et non labour) et rotations (longues et courtes) sont testées et un suivi est réalisé sur :

- l'évolution de la fertilité des sols et de l'enherbement à long terme,
- la mesure de l'impact technico-économique des différentes rotations,
- l'évaluation des impacts environnementaux des différentes rotations et pratiques.

Le dispositif expérimental, d'une superficie de 14 ha (un seul îlot, certifiés en AB) dont 2,5 ha de bandes enherbées, comprend douze parcelles d'environ 1 ha chacune et est non irrigué (Figure 5). Chaque parcelle représente un système d'étude. Les parcelles sont toutes séparées entre elles par des bandes enherbées qui servent d'accès pour le matériel. Des bandes fleuries, de la largeur des parcelles, ont également été mises en place au centre de l'essai. Enfin, des haies sont présentes sur la longueur de l'essai.

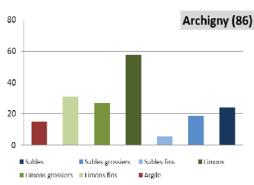
Tous les termes des rotations ne sont pas présents chaque année par souci de gestion mais aussi de pour des raisons d'impossibilité de redécoupage des parcelles du fait du réseau de drainage particulier. Il n'y a pas de répétitions mais les parcelles fonctionnent deux à deux, afin de comparer les modalités labour et non labour.



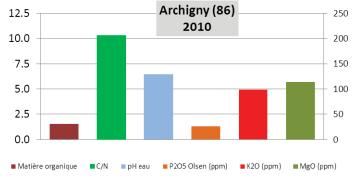
Figure 5: Plan du dispositif d'Archigny

La situation culturale

Le dispositif est implanté sur des sols limono sableux lessivés, battants, caillouteux, hydromorphes drainés en 2001. Ils sont profonds, à faible capacité d'échange des cations, avec une réserve en eau moyenne à bonne, et ont une tendance à l'acidité (apport de calcaire nécessaire). La teneur en MO est plutôt faible et le C/N moyen (respectivement 1,6 et 10,3). Le sol est faiblement pourvu en phosphore et en potasse (Graphique 7 et Graphique 8).



Graphique 7 : Texture du sol du dispositif d'Archigny



Graphique 8 : Principales caractéristiques physico-chimiques du sol d'Archigny

La rotation et les cultures

Au départ, trois rotations ont été mises en place (une classique et deux extrêmes):

- Un système avec une rotation de type classique, représentative des successions culturales mises en place par les agriculteurs du département : Trèfle violet pendant 18 mois à 24 mois, semé sous couvert de tournesol / blé / triticale / maïs / féverole / blé / tournesol. Les apports d'engrais ne sont pas exclus. On compare ici l'effet du labour (parcelle R5) au non labour (parcelle R4),
- Un système de culture basé sur une rotation courte soja / blé / maïs, avec apport d'engrais et labour non systématique (parcelle R6).
- Un système avec une rotation céréalière (économique), non définie à l'avance, mais régie par différentes règles de décision. Cette rotation a une durée idéale de 7-8 ans. L'objectif est de mettre en place un maximum de cultures de vente (blé mais aussi soja, maïs, colza, protéagineux,...) et de ne pas introduire de cultures pluri-annuelles types prairies. Un itinéraire avec labour (parcelle R1) est comparé à un sans labour (parcelle R2). Cette rotation est abandonnée en 2010, les résultats économiques sont très décevants (marges nettes moyennes négatives) et les parcelles se sont salies, notamment en chardons.

Hormis pour la rotation courte, les cultures ne sont pas définies à l'avance pour laisser aux techniciens plus de flexibilité lors de la mise en place des cultures. En effet, des contraintes dues au climat ou à l'état structural du sol peuvent influencer le choix de la mise en place ou non d'une culture. De plus, ils peuvent ainsi répondre à la demande du marché et aux opportunités. Pour l'instant, seules des cultures classiques sont mises en place par souci de commercialisation (petites surfaces). Le choix des cultures répond aux règles de décisions suivantes :

- privilégier les alternances cultures d'hiver et cultures de printemps (deux cultures d'hiver, une culture de printemps),
- mettre en place si possible tous les trois ans des légumineuses à graines (féverole, pois de printemps...),
- alterner les espèces.

Les itinéraires techniques sont au contraire assez rigides :

- pour les essais labour : le labour est réalisé de façon systématique,
- pour les essais non labour : le labour est interdit et est substitué par des outils à dents type vibroflex.

Les rendements moyens obtenus (parcelles labourées) sur le site d'Archigny sont présentés dans le Tableau 4.

Tableau 4: Rendements moyens obtenus sur Archigny (2006 – 2010)

| Archigny | Tournesol | Maïs | Blé | Soja ou Féverole |
|-------------|-----------|------|-----|---------------------|
| Moyenne (q) | 26 | 27 | 27 | 15 |
| Ecart type | 4 | 8 | 10 | 3 |

Le tournesol est la culture la plus régulièrement productive.

Le blé donne des résultats moyens et variables.

Le triticale, présent une seule année sur le dispositif rotation, dégage la meilleure marge brute.

La rentabilité du maïs est faible et sa productivité très variable.

Le soja et la féverole ne donnent que des résultats moyens.

Le trèfle violet présent dans les rotations n'est commercialisé en foin que la deuxième année.



Le dispositif expérimental de la Hourre (32)

Le système biologique a été mis en place à la demande des producteurs et de l'ensemble de la filière afin d'étudier la durabilité (évolution MO) d'une exploitation de grandes cultures en AB sans élevage, sans irrigation et sans apport de matière organique exogène (en dehors des fertilisants). Il implique le CREAB, en lien avec le LEGTA de Beaulieu (Auch) et l'INRA de Toulouse.

L'objectif de ce système d'exploitation est de produire et dégager un revenu tout en maintenant la fertilité des sols. La gestion de la disponibilité en azote est étudiée par le suivi des précédents légumineuses, l'intégration de Cultures Intermédiaires Piège A Nitrates (CIPAN), et le test de cultures associées. L'utilisation des fertilisants organiques du commerce est modérée (80 kg d'N/ha pour un blé et 40 kg d'N/ha pour une céréale secondaire). La principale contrainte provient du nombre de jours favorables pour réaliser les travaux compte tenu des risques importants de compaction des argiles. Le travail du sol se caractérise par l'utilisation quasi systématique de la charrue, principalement pour son action de désherbage, et pour restructurer les argiles en hiver.

Démarrée en 2002, l'expérimentation se situe sur le domaine de la Hourre, certifié en AB et d'une superficie de 55 ha, d'un seul tenant et non irriguée. Le dispositif (Figure 6) est composé de 7 parcelles de grande taille (entre 3,4 ha et 10,84 ha) et ne comporte pas de répétitions. Les parcelles sont séparées par des bandes enherbées, les haies restent clairsemées et présentes uniquement de chaque côté du cours d'eau (parcelles LH7 et LH8). Un programme de replantation est en cours sur la période 2009-2012.

Le suivi de l'évolution de la fertilité est réalisé sur 12 zones références (ZR) qui ont été définies selon leur type de sol, leur topologie (pente ou non) et leur orientation. Ces zones sont des carrés de 50 m de côté, géoréférencés.

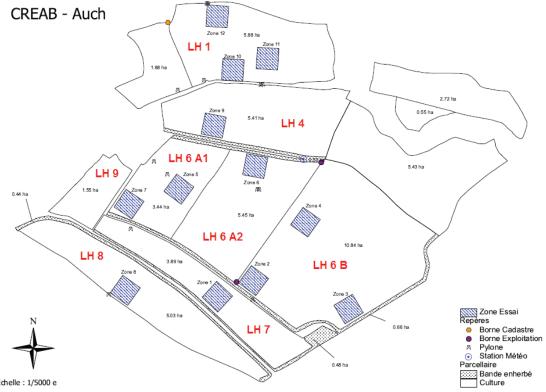
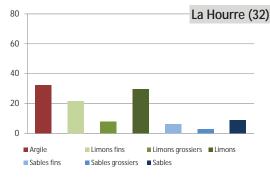


Figure 6 : Plan du domaine de la Hourre, avec l'emplacement des zones référence dans les différentes parcelles

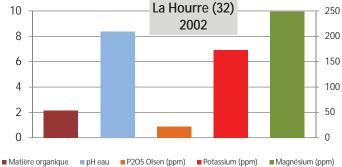
La situation culturale

Le site de la Hourre présente deux types de sols différents. Les sols sont des sols argileux calcaires (terreforts) sur les pentes, avec une forte hétérogénéité spatiale et des variations de profondeur importantes en fonction de la topographie (entre 30 cm en haut des coteaux et 1,20 m en fond de vallée). En fond de vallée, on trouve des limons argileux à ennoiement temporaire. Le pH du site varie de 8,2 à 8,7, ce qui n'est pas sans poser des problèmes vis-à-vis de la disponibilité en phosphore. Certaines parcelles sont très pentues (> 5%).

Les teneurs en MO et C/N sont moyens (respectivement 2,1 et 9,0) et la CEC est élevée. Les sols sont très faiblement pourvus en phosphore et très bien pourvus en potasse; les teneurs en magnésie sont très correctes (Graphique 9 et Graphique 10).



Graphique 9 : Texture du sol du dispositif de La Hourre



Graphique 10 : Principales caractéristiques physico-chimiques du sol de La Hourre

La rotation et les cultures

Le système a été raisonné pour atteindre une viabilité économique. Pour cela, deux rotations ont été mises en place permettant ainsi de cultiver chaque année du soja, culture très rémunératrice (il n'y a que deux parcelles où il est possible de faire du soja en sec).

Deux sous-systèmes biologiques céréaliers sans élevage, assez représentatifs des exploitations gersoises, sont ainsi testés en fonction de la situation topographique :

- un système de grandes cultures en sec sur terre de vallée (2 parcelles) intégrant la culture du soja sans irrigation une année sur deux (rotation économique);
- un système de grandes cultures en sec sur coteaux avec rotation non définie à l'avance de 4 à 5 ans : féverole blé tendre tournesol avec intégration selon le marché ou les contraintes agronomiques : céréales secondaires (orge d'hiver) ; utilisation de la jachère annuelle pour mettre en place du trèfle violet, intégration d'autres légumineuses en substitution de la féverole (lentille, pois chiche, pois protéagineux).

Les successions de cultures mises en place (Erreur ! Source du renvoi introuvable.) alternent le plus souvent possible cultures de printemps et cultures d'hiver afin de limiter la pression des adventices. Les cultures les plus présentes sont le blé tendre panifiable, la féverole d'hiver et le tournesol (seule culture d'été cultivable en sec sur un système de coteaux). La rotation n'est pas fixe, elle s'adapte au marché (céréales secondaires et lentille) ou aux contraintes agronomiques (salissement).

Le Tableau 5 synthétise les rendements moyens des cultures obtenus sur le site de la Hourre.

Tableau 5: Rendements⁴ moyens obtenus sur La Hourre (2002 – 2010)

| La Haurra | Fond de vallée | | En coteaux | | | | |
|-------------------|----------------|-----|------------|-----|-----------|------|------|
| La Hourre | Soja | Blé | Féverole | Blé | Tournesol | Pois | Orge |
| Moyenne(q) | 28 | 39 | 27 | 49 | 24 | 21 | 41 |
| Ecart type (q) | 11 | 13 | 8 | 23 | 10 | 6 | 8 |

Pour la situation de fond de vallée, le soja donne un rendement d'un bon niveau, assez régulier. Le blé qui suit est également d'un bon niveau de rendement

En coteaux, la féverole (d'hiver) donne un rendement correct et régulier.

Le rendement moyen du blé est excellent mais avec une forte variabilité (une parcelle broyée n'a pas été prise en compte dans cette série).

Le tournesol est régulièrement productif.

Le pois (qui a été une fois une lentille) est la moins intéressante des légumineuses : sitones, pigeons et difficultés de récolte.

L'orge d'hiver est un peu moins intéressante, mais plus régulière que le blé tendre.

Le trèfle violet qui est intégré à cette rotation en coteaux est systématiquement broyé.

Pour chacun des dispositifs du réseau RotAB, une fiche synthétique de présentation résume les informations relatives à chacun ces essais.

A télécharger sur http://www.itab.asso.fr/programmes/rotation.php).

Des acquis méthodologiques



Des apports mutuels dans la conception, la configuration et l'évolution des systèmes

La mise en réseau des cinq dispositifs expérimentaux au sein du programme RotAB permet d'analyser des rotations innovantes testées sur des sites expérimentaux de longue durée, indépendants et « ignorants » des autres avant le montage du projet. Les dispositifs existant avant le début du programme RotAB (certains ont été initiés dès 1999), les réunions et voyage d'études avec visite d'essai organisés depuis permettent aux responsables des sites d'échanger sur les réussites et les échecs des rotations et systèmes testés, ainsi que sur les règles de décision qui sont mises en œuvre. Les solutions cherchées en réponse aux différentes contraintes subies ou anticipées par le système de production (contraintes sociales, économiques, environnementales et agronomiques) permettent de faire évoluer le système.

Par exemple, lorsque des problèmes de gestion des adventices apparaissent sur un site, des solutions sont recherchées avec l'appui des collègues au niveau de la culture concernée (choix d'une variété adaptée, technique de désherbage mécanique) ou à l'échelle de la succession culturale (adaptation de la rotation, substitution d'une culture par une autre et/ou allongement de la rotation). De même, des évolutions sont recherchées en réponse à une forte modification des cours des marchés (contrainte économique) ou à un manque de disponibilité en personnel ou matériel (contrainte sociale).

Sur les dispositifs mis en place depuis plus de cinq ans, les partenaires ont pu faire part de leur retour d'expérience, tant sur la conception du système que sur le suivi de l'expérimentation à

35

⁴ Les rendements évoqués ici sont appréciés sur des placettes de référence et non parcelle entière

prévoir, et tirer des enseignements pour les dispositifs plus récents. Par exemple, ces expérimentations systèmes innovantes sans répétition nécessitent de caractériser très finement le sol en début d'essai pour pouvoir à terme évaluer l'évolution de la fertilité dans ces systèmes sans apport d'engrais de ferme.

Ces échanges pragmatiques sur les savoirs-faires et les connaissances de chaque expérimentateur ont été largement appréciés, car riches d'enseignement pour les uns et les autres sur la facon de concevoir et faire évoluer le système que chacun a en charge.

Autre enseignement, la mise en place d'un Comité de Suivi du dispositif expérimental rassemblant des acteurs locaux du développement agricole et agriculteurs biologiques voisins favorise une meilleure construction et une valorisation accrue des expérimentations.



Partage des méthodologies et construction d'une boîte à outils pour évaluer l'évolution de la fertilité des sols

Les partenaires du projet RotAB disposent d'un savoir-faire dans la conception et le suivi d'expérimentations à l'échelle du système de culture. Alors que de plus en plus de sites expérimentaux se convertissent à l'AB (domaines INRA, fermes de lycées agricoles, ...), les approches méthodologiques développées dans les cinq dispositifs expérimentaux du projet RotAB constituent une excellente base de connaissances pour accompagner les sites en conversion, pour aider à la conception des rotations et systèmes à mettre en place, pour faciliter l'élaboration des protocoles expérimentaux.

Tableau 6 : Description synthétique des trois menus proposés issus de la Boite à outils RotAB

MENU 1 (le menu de base)

Objectifs: Connaître la situation culturale

- Apprécier l'hétérogénéité de la parcelle : typologie de l'horizon de surface à dire d'expert
- Connaître le type de sol : analyse granulométrique (avec décalcarification) et état calcique (pH eau, pH KCl, Calcaire total)

Application: un essai annuel dans une parcelle chez un agriculteur

MENU 2 (=menu 1 complété)

Objectifs : Connaître le sol d'une parcelle

- Appréhender l'hétérogénéité de la parcelle : menu 1 + cartographie des rendements d'une culture + se référer à une carte des sols disponible
- Connaître le type de sol et sa structure : menu 1 + profil cultural
- Connaître le statut organique (horizon de surface) : teneur en C et MO, azote organique
- Connaître les caractéristiques physico-chimiques de l'horizon de surface : teneur en P Olsen, CEC et cations échangeables (K, Mg, Ca)
- Caractériser l'activité biologique du sol : minéralisation du C et du N en conditions contrôlées (28 jours)

Application : un essai pluriannuel dans une même parcelle (caractérisation initiale + suivi)

MENU 3 (=menu 2 complété)

Objectifs : Suivre l'évolution de la fertilité du sol d'une parcelle

- Appréhender l'hétérogénéité de la parcelle : idem menu 2 (+ carte de résistivité du sol)
- Connaître le type de sol et sa structure : menu 2 + profil pédologique
- Connaître le statut organique (horizon de surface) : menu 2
- Connaître les caractéristiques physico-chimiques de l'horizon de surface : menu 2 + P total, P eau, P organique si phosphore étudié
- Caractériser l'activité biologique du sol : menu 2 + fractionnement de la MO, biomasse microbienne
 - Micro-organismes : taux de mycorhization, qualité de la microflore (ADN ou ARN), activité enzymatique)
 - Mésofaune et macrofaune du sol : nématodes, capture de la mésofaune,
 - Macrofaune : vers de terre (population et activité)
- Méthode Hérody utile pour caractériser la parcelle et le statut de la MO (en complément des autres approches)

Application : un essai pluriannuel dans une même parcelle (point 0 puis suivi tous les 4-5 ans)

En particulier, l'étude de l'évolution de la fertilité des sols est une question essentielle, surtout dans ces systèmes de culture sans élevage. Ces expérimentations innovantes, sans répétition ni témoin car à l'échelle du système, impliquent impérativement de caractériser très précisément le sol en début d'essai (« point 0 »), à l'aide de mesures et démarches classiques et d'outils de recherche.

Avec l'appui des partenaires du programme, l'ITAB a construit une « boite à outils » (BAO) pour aider les expérimentateurs à caractériser la fertilité des sols des parcelles expérimentales et leur évolution. La construction de la boîte à outils repose sur l'inventaire critique de mesures et notations réalisées au niveau d'expérimentations au champ : méthodes, fréquence, conditions de réalisation, coût, facilité d'exécution, facilité d'interprétation, laboratoires éventuels à associer, etc. Une attention particulière est portée à la fréquence de réalisation : pertinence en point zéro, en suivi annuel, en suivi pluriannuel. De cet inventaire critique résulte la mise à disposition de ce que nous appelons la BAO, c'est-à-dire une liste d'outils et de protocoles ciblés avec leurs conditions d'utilisation, mais aussi les conditions de valorisation des données qui en sont issues.

A partir cet état des lieux, trois démarches de caractérisation des sols ont été proposé, en fonction des objectifs expérimentaux et des moyens disponibles (Tableau 6). Cette boîte à outil est donc une grille d'analyse construite pour aider à choisir de façon pertinente les mesures à réaliser et les indicateurs à calculer.

Les cinq dispositifs expérimentaux étant de taille très variable (de 3,5 ha pour Dunière à 64 ha pour La Motte), le partage d'expérience a permis également de tirer des enseignements pour la mise en place d'un protocole de suivi de l'évolution du sol. L'hétérogénéité du sol du site expérimental doit être caractérisée. Il est important de géoréférencer les points de prélèvement pour suivre leur évolution voire, le cas échéant, définir des zones de références pour le suivi, comme cela a été fait sur le site de la Hourre. Ces acquis méthodologiques ont d'ores-et-déjà été partagés avec d'autres dispositifs expérimentaux, comme la plateforme TAB qui se met en place dans la Drôme ou le lycée de la Saussaye-Chartres qui met en place une expérimentation de longue durée en grandes cultures biologiques. La boîte à outils a également été présentée aux membres du RMT Systèmes de cultures innovants (novembre 2010) et aux partenaires du programme régional PaysBlé⁵ (avril 2010).

La boîte à outils pour évaluer la fertilité des sols est disponible sur : http://www.itab.asso.fr/programmes/rotation.php).

A terme cette boîte à outils pourra être complétée pour d'autres thématiques, comme la maitrise des adventices, les aspects économiques ou le suivi des cultures.

Capitalisation des résultats : étude de faisabilité d'une base de données commune

La conséquence logique de la mise en réseau des cinq dispositifs est la mise en commun des résultats de leur suivi. Il s'agit de compiler et valoriser de manière transversale les résultats obtenus sur les différents sites.

Pour autoriser les valorisations transversales des résultats au sein du réseau, l'enregistrement sous une même base de données (BdD), utilisant des formats communs de stockage, est souhaitable.

Pour cela, la constitution d'une BdD capitalisant les résultats et les données techniques de suivi des essais des cinq dispositifs expérimentaux au fil des années est un objectif important. Cette base doit permettre de caractériser les systèmes de culture, les performances techniques des couples culture/précédent, la gestion des bio-agresseurs et la gestion de la fertilité des sols à moyen terme.

La construction d'une BdD a été initiée par l'ISARA-Lyon, en lien avec les différents sites expérimentaux. Ce travail a permis de mettre en évidence les spécificités des systèmes en AB et les difficultés à gérer la prise en compte de systèmes complexes à l'échelle de rotations entières.

37

⁵ PaysBlé : Développement d'un réseau régional pour expérimenter, maintenir et promouvoir la diversité cultivée des blés de terroir bretons en agriculture biologique.

Parallèlement, l'intérêt de l'outil Systerre a été étudié. En effet, cet outil, développé par ARVALIS-Institut du Végétal, est fonctionnel et conçu pour l'archivage de données expérimentales issues d'essais systèmes ou de suivis de fermes.

Une première expérience avec SYSTERRE a été menée avec les 5 sites RotAB : enregistrements des données pour les sites co-gérés par Arvalis et premiers échanges et ouverture de comptes pour les autres ; en particulier, une première approche a été menée sur la valorisation transversale des résultats des sites mis en réseau. Par ailleurs, les compatibilités de cet outil avec d'autres bases de données (RMT SdCi, BASE Ecophyto) sont étudiées par Arvalis, de facon à ce que les résultats du réseau visé par ce projet puissent alimenter d'autres réseaux.

La double approche de conception de base par l'ISARA et d'évaluation de la pertinence de l'utilisation de Systerre a révélé l'importance considérable de l'investissement à fournir pour construire, alimenter et faire évoluer au fil de l'utilisation de telles BdD. Il apparait ainsi un besoin d'analyse en continu de l'outil (allers-retours entre les praticiens et les gestionnaires de BdD) pour l'adapter aux attentes des expérimentateurs et aux objectifs de la mise en réseau :

- Modalités de saisie : problèmes rencontrés, évaluation du temps à consacrer (ce poste peut être très consommateur de temps, il doit être optimisé au maximum).
- Modalités de calculs d'indicateurs : à titre exemple, besoin d'adaptation des calculs des bilans NPK pour prendre en compte les légumineuses présentes dans la rotation ; besoin de création de références pour le calcul d'indicateurs pour des outils innovants tels que l'écimeuse, utilisée en désherbage mécanique en AB.
- Modalités de gouvernance plurielle de la BdD : définition des rôles de chacun, gestionnaire de la BdD, fournisseurs de données, utilisateurs, animateurs du réseau ; formalisation des relations (conventionnement).

Evolution de la fertilité des sols : enseignements du réseau RotAB

Malgré l'absence d'un outil commun de centralisation des résultats des essais disponible dans les délais du programme, l'analyse des données de ces cinq essais permet de mettre en avant quelques points qui concernent la fertilité chimique (confrontation des bilans matières phosphore, potassium et magnésie aux teneurs observées dans les sols) ainsi que l'application de méthodes de caractérisation de la MO et de son évolution.

Bilans matière et lien avec les teneurs du sol

Des bilans matières⁶ ont été calculés sur les cinq dispositifs expérimentaux. Ces bilans ont été faits le plus scrupuleusement possibles, sur la base des rendements constatés, des teneurs des grains et des résidus quand elles étaient disponibles ou, à défaut, des teneurs Comifer 2007.

- Les exportations ont ainsi pu être évaluées précisément sur deux sites de longue durée :
 - A la Hourre, avec des rendements moyens, les exportations de P sont en moyenne de 13 kg de P_2O_5 /ha /an.
 - Pour Dunière, où les rendements sont un peu plus élevés, les exportations sont en moyenne de 31 kg de P_2O_5 , 32 kg de K_2O et 5 kg de MgO /ha /an.

Pour les autres sites, les données ne sont pas disponibles et/ou l'essai a démarré il y a trop peu de temps (Boigneville).

Les analyses de sols auxquelles ont été confrontés les bilans matières font toujours référence à l'horizon de surface.

Le Tableau 7 précise les périodes sur lesquelles les bilans ont été réalisés, et la date de la dernière analyse de sol prise en compte.

⁶ Cf. Annexe 1

Tableau 7 : Périodes considérées pour les bilans matières et date de l'analyse de sols de référence.

| | Récoltes prises en compte | Date de |
|-------------|---------------------------|------------------------|
| Essai | pour le bilan matière | l'analyse de référence |
| La Motte | 2003 - 2010 | Juin 2010 |
| Boigneville | 2008 - 2010 | Juin 2009 |
| Dunière | 2005 - 2009 | Mars 2010 |
| Archigny | 2006 - 2010 | Octobre 2010 |
| La Hourre | 2002 - 2007 | Mars 2007 |

Le phosphore

Le Graphique 11 montre qu'il y a une liaison entre bilan matière et teneurs en P_2O_5 pour trois sites sur cinq (R^2 de 0.26) (Dunière, Archigny et La Hourre) et une absence de liaison pour les deux autres sites (La Motte et Boigneville), qui présentent par ailleurs les teneurs en phosphore les plus élevées.

Pour ce qui concerne la liaison avec le Calcium et d'éventuels phénomènes de rétrogradation⁷, les sites d'Archigny, La Motte, Dunière présentent des valeurs de CaCO₃ comprises entre la limite de quantification et 1 % de CaCO₃. Le site de Boigneville présente deux parcelles avec 1 et 2 % de CaCO₃ dans l'horizon labouré. Par contre, le site de La Hourre a des teneurs en CaCO₃ comprises entre 15 et 39 %. La teneur moyenne est de 28 %, sans liaison évidente entre la teneur en phosphore et celle en calcium, mais avec l'ensemble de points le plus groupé des cinq sites.

Teneur mesurée /bilan matière P2O5 Teneur en P205 Olsen (JH pour La Motte) La Motte 140 Boigneville 120 ▲ Archiany La Hourre 100 80 40 20 a 100 200 300 **-400** -300 -200 -100 n 400 500 Bilan matière P2O5

Graphique 11 : Bilan matière en P et conséquences sur les teneurs récentes à l'analyse

Si l'on considère non plus la teneur à la dernière analyse (cf. Tableau 7) mais l'évolution des teneurs entre les deux dernières analyses, on est contraint d'éliminer les essais de Boigneville (une seule série d'analyses) et Archigny (P Joret-Hébert à la mise en place de l'essai, P Olsen pour les analyses récentes).

_

⁷ En présence d'ions Calcium en excès, le phosphore se trouve bloqué sous forme de phosphate tricalcique ou cristallise sous forme d'apatite, ce qui le rend quasiment insoluble et ne permet plus sa mobilisation dans des conditions satisfaisantes pour alimenter la solution du sol.

On peut alors considérer (Graphique 12) qu'il y a un effet faible du bilan matière sur les teneurs à l'analyse jusqu'à un défaut de bilan d'environ 150 kg sur la période d'étude, et que l'effet est beaucoup plus important pour des défauts de bilan supérieurs. Ces résultats sont néanmoins à prendre avec précaution car les défauts de bilans importants sont liés au seul site de La Motte, pour lequel ce sont des teneurs en Phosphore Joret-Hébert et non pas en Phosphore Olsen qui sont disponibles.

Delta de teneur en P205 10 0 400 -300 -200 100 200 300 400 -10 -20 -30 -40 -50 ■La Motte (JH) -60

Teneur mesurée /bilan matière P2O5

Bilan matière P205

Graphique 12 : Bilan matière en P et conséquences sur l'évolution des teneurs à l'analyse (ppm)

Le Graphique 13 donne la même représentation, mais avec un delta de teneur en pourcentage, autorisant ainsi un rapprochement des sites d'essai indépendamment du type d'analyse.

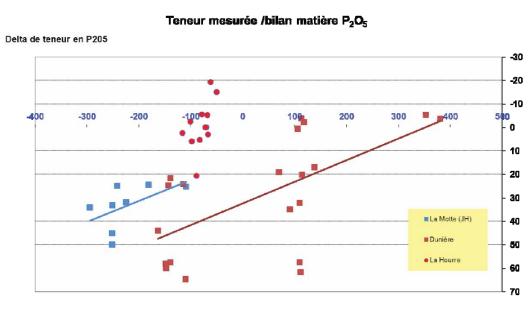
-70

-80

• La Hourre

La baisse des teneurs de l'horizon de surface est considérable puisqu'elle peut atteindre **jusqu'à 60** % sur les deux sites les moins concernés par le Calcium : La Motte (période de 8 ans) et Dunière (période de 5 ans).

Pour ces deux sites, si l'on essaie de relier bilan et évolution des teneurs, on trouve des pentes des courbes de tendances similaires : -0.089 et -0.092 respectivement, mais avec une liaison très moyenne, les R^2 étant respectivement de 28 % et 38 % pour les deux essais.



Bilan matière P2O5

La potasse

La même démarche a été menée pour la potasse. Les analyses détaillées n'étant pas disponibles pour le site de La Hourre, cette analyse concerne les sites de La Motte, Boigneville, Dunière et

Il faut rappeler que chacun de ces essais a sa propre dynamique en fonction de la rotation et des exportations.

Pour le site de La Motte, des pailles et du foin de luzerne sont exportés, sans compensation en retour. Il en est de même pour Boigneville où la totalité de la luzerne en A1 et la majorité de la luzerne en A2 est exportée, en attendant de trouver une solution satisfaisante de retour au sol de cette luzerne (compost ?).

Le Graphique 14 montre que le niveau de bilan est variable sur l'ensemble des guatre sites, avec un petit arrière effet des apports de composts de 2005 (dernière année d'apport) sur une parcelle du dispositif de Dunière qui explique les quelques points pour lesquels le bilan est positif. Le bilan très fortement négatif sur La Motte s'explique par les exportations de foin et de luzerne non compensées par des apports d'engrais de ferme.

Teneur mesurée /bilan matière K₂O

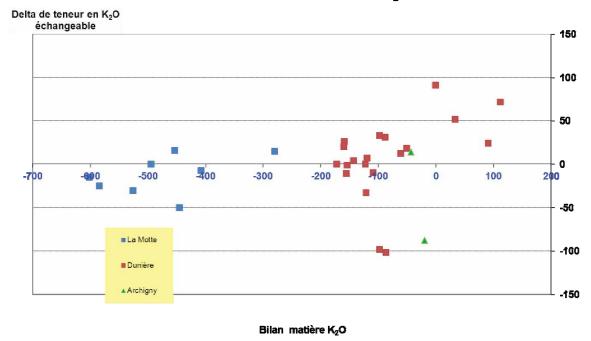
Teneur en K2O La Motte **4**00 échangeable Boigneville 350 ■ Dunière Archiany 300 250 200 150 100 50 u -700 -600 -500 -400 -300 -200 -100 100 0 200 Bilan matière K₂O

Graphique 14 : Bilan matière en K₂O et teneurs correspondantes (ppm de K₂O échangeable)

Compte tenu de la diversité des richesses initiales des sols, il est préférable de comparer les évolutions de teneurs, ce qui exclut l'essai de Boigneville, trop récent pour avoir eu une deuxième série d'analyses.

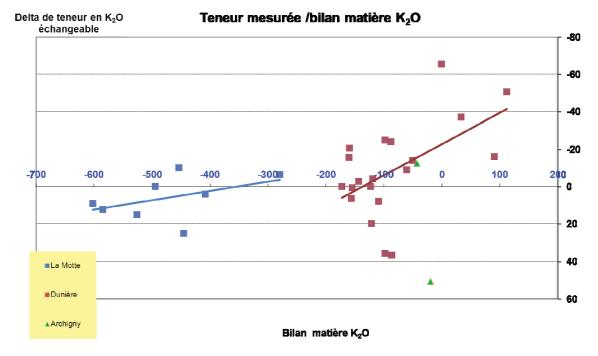
Le Graphique 15 montre qu'il n'y a pas d'incidence du niveau du bilan sur l'évolution des teneurs. Il est important que rappeler que l'essai de La Motte est un site initialement plutôt bien pourvu en potasse, ce qui peut influer sur la vitesse de réponse. Par ailleurs, les analyses y sont pratiquées en juin, la diversité de l'occupation des sols à cette époque (et la nature des résidus de la culture précédente) peut à elle seule amener de la variabilité avec, par exemple, une forte mobilisation après luzerne comparativement aux arrière effets d'une orge de printemps...

Teneur mesurée /bilan matière K2O



Graphique 15 : Bilan matière en K2O et évolution des teneurs (ppm de K2O échangeable)

Pour pallier les points vus précédemment, les variations de teneurs ont été exprimées, tout comme pour le phosphore, en valeurs relatives. Comme pour le phosphore, il est difficile de trouver une continuité entre les deux principaux nuages de points (Graphique 16).



Graphique 16 : Bilan matière en K₂O et évolution des teneurs (en % de la teneur initiale)

Site par site, on trouve une liaison faible entre le bilan et l'évolution des teneurs, mais surtout, les pentes ne sont pas homogènes entre La Motte (0,050) et Dunière (0,167), avec un R² de 0,30 contre 0,20 pour La Motte. Cet écart est bien plus important que ne le laisseraient penser les teneurs moyennes de chaque site au printemps 2010 : 200 ppm à La Motte contre 160 ppm à Dunière.

Il est plausible que le sol libère du potassium qui ne soit pas échangeable, la teneur à l'analyse ne représenterait alors pas assez bien la réalité (tout comme pour le phosphore d'ailleurs).

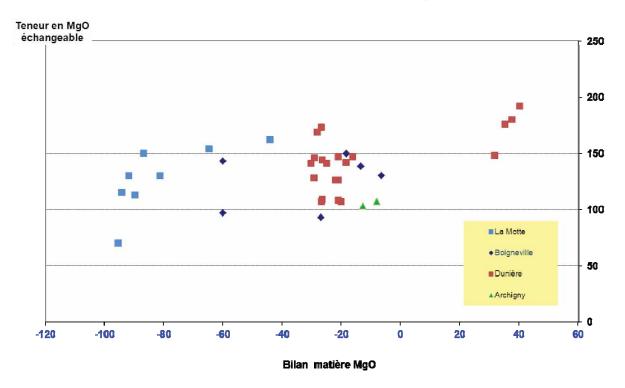
La magnésie

La même démarche a été menée pour la magnésie. Les analyses détaillées n'étant pas disponibles pour le site de La Hourre, cette analyse concerne les sites de La Motte, Boigneville, Dunière et Archigny.

Pour la magnésie, la plage de variation des bilans matière est bien plus resserrée que pour le phosphore et le potassium.

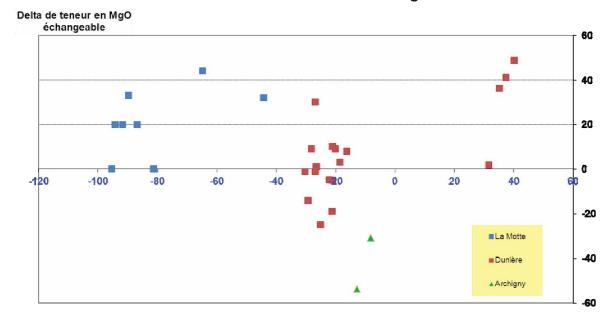
Les teneurs fluctuent moins autour de la moyenne et on observe une tendance générale qui semble peu lier bilans matière et teneurs dans les sols, quelle que soit son expression (cf. Graphique 17, Graphique 18 et Graphique 19).

Teneur mesurée /bilan matière MgO



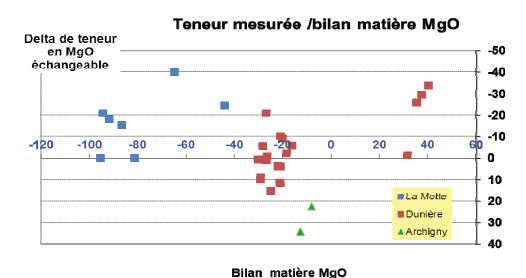
Graphique 17 : Bilan matière en MgO et teneurs (ppm MgO échangeable)

Teneur mesurée /bilan matière MgO



Bilan matière MgO

Graphique 18 : Bilan matière en MgO et évolution des teneurs (ppm de MgO échangeable)



Graphique 19 : Bilan matière en MgO et évolution des teneurs (en % de la teneur initiale)

• Conclusions sur la fertilité chimique

L'analyse des résultats disponibles sur les cinq dispositifs de RotAB permet de confirmer des connaissances déjà constatées par ailleurs, comme le niveau moyen d'exportation des cultures, lié au rendement, faible pour la magnésie, faible à moyen pour le phosphore et important pour le potassium dès lors que l'on exporte des résidus de culture.

Pour la **potasse**, la liaison entre les déficits de bilans et l'évolution des teneurs va certes dans le même sens, mais **cette liaison est plus que floue** : compte tenu de la mobilité de la potasse, on peut imaginer des prélèvements par les plantes et/ou des redistributions par les résidus plus importants que pour un élément moins mobile comme le phosphore.

Il faut rappeler que l'on est majoritairement (à l'exception d'Archigny) sur des sites à teneur correcte à l'analyse. D'importants déficits sont constatés sur La Motte, site pour lequel les teneurs

des produits exportés ne sont pas disponibles et très concerné par des exportations de luzerne, plante réputée capable de faire de la consommation de luxe.

Enfin, la bibliographie ne signale pas de problèmes majeurs de mobilisation de la potasse quand elle est présente.

Pour le phosphore, la liaison déficit de bilan – évolution des teneurs est plus consistante, ce qui est sans doute normal pour un élément peu mobile dans le sol.

Le fait que les pentes des droites de régression reliant bilan matière et évolution relative des teneurs sur les deux sites les plus représentés et peu concernés par un excès de calcaire soient très proches est aussi un élément intéressant.

Néanmoins les bilans plongent très vite, on peut atteindre 10 % de baisse relative de teneur par année culturale et les teneurs les plus basses avoisinent des niveaux (15 ppm de P Olsen) généralement considérés comme critiques en agriculture conventionnelle.

On peut, sans trop de craintes de se tromper, affirmer que le phosphore va devenir très vite le facteur limitant du rendement après l'azote dans les systèmes de grandes cultures biologiques sans élevage.

Rappelons néanmoins que les essais (certes conventionnels) disponibles montrent une très faible réponse aux apports, y compris pour ces niveaux de richesse et pour des plantes réputées exideantes.

Néanmoins, pour la première fois après cinq apports successifs de 60 unités de P soluble (engrais organique) en couverture au printemps, le colza 2010 de Dunière donne une réponse vis-à-vis du rendement, colza qui est réputé être moyennement exigeant en ce qui concerne le phosphore.

Les cinq dispositifs mis en réseau n'ont pas pris en compte de façon organisée l'aspect mycorhization (un point est disponible en début d'essai à La Motte, non systématisé) ainsi que l'analyse du deuxième horizon de sol, rendant ainsi difficile l'interprétation des résultats sous l'angle évolution du stock du sol.



MO et fertilité biologique

Quatre des cinq essais ont fait l'objet d'un suivi de la matière organique (MO) du sol, avec différentes caractérisations⁸.

Les plus courantes sont la biomasse microbienne et la minéralisation du carbone et de l'azote du

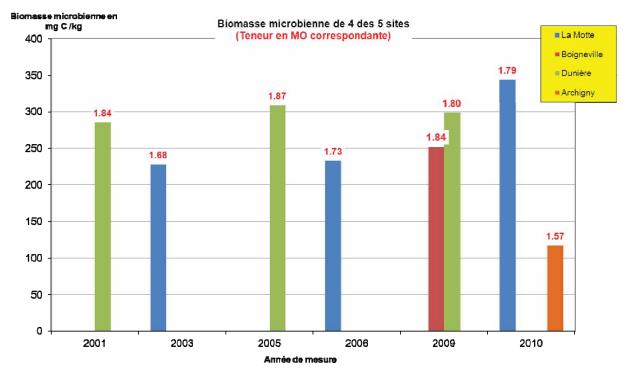
Certains sites ont acquis des données sur les métabolites microbiens, le fractionnement de la MO, voire la mycorhization (mais ne sont pas présentées dans le présent document).

La biomasse microbienne

La biomasse microbienne a été mesurée au printemps (en mars pour les sites de Dunière, La Hourre et Boigneville, en juin à La Motte, en octobre à Archigny).

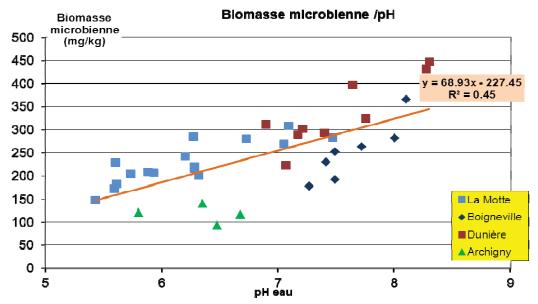
Le Graphique 20 montre qu'il n'y a pas d'évolution nette du taux de MO pour les deux sites les plus anciens. Les valeurs de biomasse microbienne sont comparables pour trois des quatre sites. la valeur moyenne la plus faible pour le site de limons sableux de la Vienne (Archigny).

⁸ Cf. Annexe 2



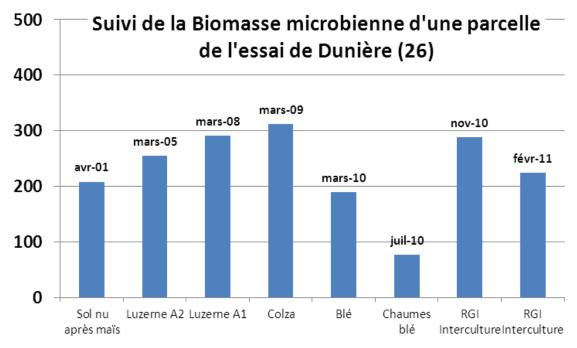
Graphique 20 : Biomasse microbienne des différents essais

Le Graphique 21 montre, comme l'indique la bibliographie, une assez bonne liaison avec le pH eau des parcelles d'essai.



Graphique 21 : Biomasse microbienne et pH eau

La biomasse microbienne est un moyen de caractériser le sol mais, par sa nature même, elle varie au cours du temps.



Graphique 22 : Variabilité de la biomasse microbienne

Le Graphique 22 rapporte les données disponibles sur une parcelle de l'essai de Dunière.

Les derniers points (2010) correspondent à la volonté d'essayer, par un suivi régulier, de distinguer ce qui ressort des strictes conditions de milieu, nature du couvert et quantités de nutriments organiques disponibles pour l'activité microbienne et de l'incidence des conditions météo et de l'humidité du sol.

Au printemps 2001, la mesure a été effectuée sur des chaumes de maïs en attente de semis de soja.

Au printemps 2005, comme au printemps 2008, les prélèvements sont été réalisés sous une luzerne, de 2 ans en 2005, d'un an en 2008 (implantation au printemps sous couvert de blé).

Au printemps 2009, c'est un colza précédent luzerne.

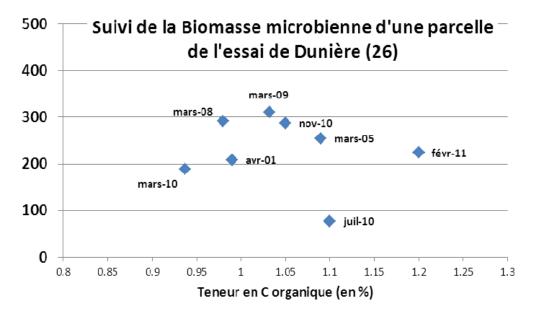
Au printemps 2010, c'est un blé de colza qui est implanté; la biomasse est plus faible.

En juillet 2010, le sol est très sec, les résidus très peu digestibles (pailles et chaumes), la quantité de biomasse microbienne tombe à 75 mg de C microbien /kg de carbone.

En novembre 2010, le sarrasin semé en fin d'été en interculture est gelé, le RGI spontané occupe bien l'espace disponible.

De même en février, juste avant le labour pour le maïs suivant, les conditions moins favorables ont fait baisser la biomasse microbienne.

Le fait d'être toujours sur la même parcelle permet ainsi de constater qu'il n'y a pas de liaison entre C microbien et teneur en C organique correspondante, teneur qui fluctue de 0,95 à 1,20 %.



Graphique 23 : Biomasse microbienne en fonction de la teneur en carbone du sol

Le Graphique 23 permet de visualiser, sur cette petite série, l'incidence du couvert et des résidus disponibles pour l'activité biologique du sol, mais aussi l'effet des conditions climatiques.

La minéralisation du sol

Ce stock de matière organique doit déjà servir à alimenter les plantes.

La minéralisation est aujourd'hui accessible via des mesures de minéralisation en conditions contrôlées à 28 jours normalisés.

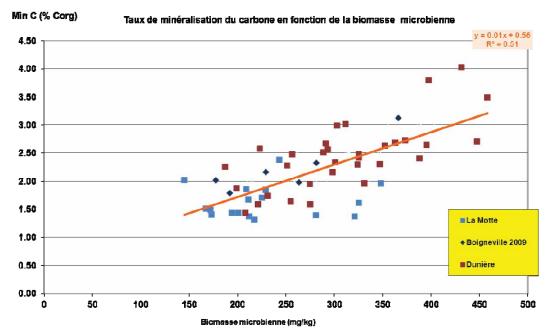
L'ensemble des données n'est pas accessible pour La Hourre et Archigny.

Minéralisation du carbone

Le Graphique 24 rassemble trois séries de mesures (2001, 2005 et 2009) pour Dunière et une série pour les deux autres lieux d'essai (La Motte et Boigneville).

Les mesures de ces trois essais se complétent bien, même si la minéralisation est un peu plus stable sur La Motte.

La biomasse microbienne explique 51 % de la variabilité de la minéralisation du Carbone, minéralisation qui varie d'un facteur supérieur à deux entre les extrêmes.



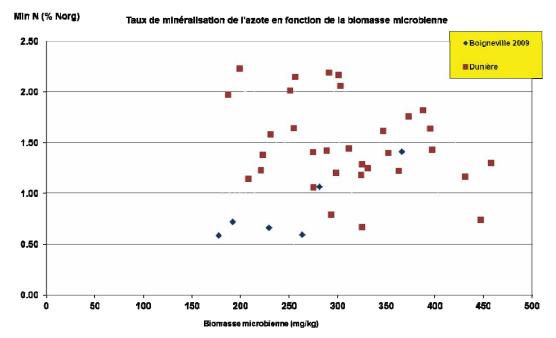
Graphique 24 : Biomasse microbienne et minéralisation du Carbone

Minéralisation de l'azote

Le Graphique 25 rassemble quatre séries de données, dont trois pour Dunière.

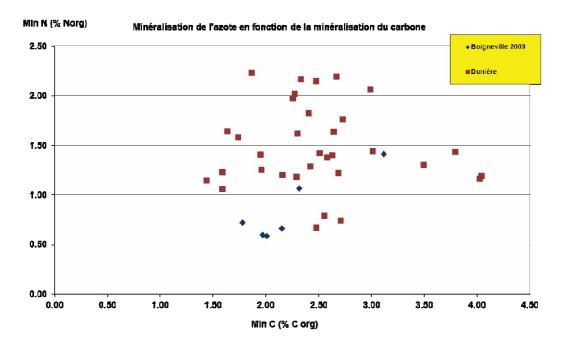
Le nuage de points qui en résulte ne permet pas d'en tirer la moindre tendance permettant de relier l'activité microbienne et la vitesse de minéralisation de l'azote.

Même en tenant compte du fait que le graphique est principalement basé sur un lieu d'essai, difficile d'imaginer que des points supplémentaires permetraient de dégager une liaison entre les deux critères.



Graphique 25 : Biomasse microbienne et minéralisation de l'azote

Il est normal d'essayer de rapprocher minéralisation du carbone et minéralisation de l'azote. La dispersion des points observée sur le Graphique 26 ne permet pas d'envisager une liaison intéressante entre les deux critères, que ce soit globalement ou essai par essai.



Graphique 26 : Minéralisation du Carbone et minéralisation de l'azote

Conclusions sur la MO

Avec au maximum neuf années de recul sur l'essai le plus ancien, il est difficile de trouver une tendance forte à l'évolution du taux de MO.

La biomasse microbienne est un critère qui différencie plus les situations, avec un aspect dynamique que ne permet pas le classique rapport C/N.

Néanmoins, elle varie au cours du temps, cette variabilité doit être intégrée dans un référentiel pour permettre la valorisation de l'analyse, notamment parce qu'elle peut orienter et objectiver des conseils d'apport de MO exogène comme cela commence à se pratiquer aujourd'hui : composts jeunes, composts matures, ...

Il semble que les rotations mises en place et les interventions culturales dans les sites d'essai permettent de faire tourner les sols sous l'angle carboné.

Mais à court terme, la problématique des systèmes de grandes cultures biologiques spécialisés est la disponibilité de l'azote pour les cultures, en particulier pour les non légumineuses qui représentent la majorité des cultures biologiques. Les résultats des deux essais du réseau RotAB ne permettent pas de conclure. Il serait nécessaire de compiler des données d'autres dispositifs pour peut-être dégager des éléments de conclusion sur ce point.

Conclusion et perspectives

La mise en réseau des cinq dispositifs expérimentaux constituait une opération pilote pour l'ITAB et les responsables de sites. D'ores et déjà, après un cycle de fonctionnement, la mise en réseau des cinq dispositifs d'essais dans le cadre de RotAB se révèle riche d'enseignements pour les partenaires du projet, que ce soit pour le partage de méthodologies et de type de suivi de la fertilité du sol, les synergies créées ou la mise en commun des résultats qui oblige à mieux les formaliser. Les partenaires du réseau plébiscitent donc la poursuite de ce travail en commun.

Ce réseau a permis de réaliser l'importance de rencontres régulières pour échanger entre praticiens sur leurs savoirs-faires et leurs connaissances sur la configuration systémique; il a permis de réfléchir sur les aspects méthodologiques (chaque site d'essai a décidé seul des analyses réalisées, du pas de temps auquel elles ont été faites, ...) et a mis en évidence l'intérêt de proposer une « boîte à outils ».

Ce réseau n'a pas comme but de critiquer les rotations mises en place ou plus globalement la conception des systèmes d'essais Grandes cultures sans élevage. Il invite chaque expérimentateur à hiérarchiser les facteurs sur lesquels jouer.

Globalement, à un moment ou un autre, de façon délibérée ou à l'issue d'une réflexion progressive, les cinq sites se sont préoccupés d'autonomie azotée ou de réduction des apports azotés extérieurs et ont imaginé puis développé des stratégies dans ce sens. La réflexion sur un taux maximum de couverture du sol est plus récente et ne concerne pas encore tous les sites, de même que la prise en compte d'aspects parasitaires liés au sol. La gestion du désherbage n'est pas encore un objectif prioritaire dans ces essais, même si tous les sites sont concernés à des degrés variables par des annuelles gênantes (le RGI à Dunière, ...), des vivaces classiques (le chardon quasiment partout), voire plus inattendues comme le chiendent à La Motte.

Et, bien sûr, au fur et à mesure que vont se mettre en place des outils opérationnels et multicritères pour apprécier les résultats techniques, économiques et environnementaux des essais, les systèmes vont évoluer et définir peut-être d'autres priorités.

Parallèlement, ce réseau a permis de réfléchir sur les aspects méthodologiques (chaque site d'essai a décidé seul des analyses réalisées, du pas de temps auquel elles ont été faites, ...) et a mis en évidence l'intérêt de proposer une « boîte à outils ». La boite a outils, établie dans le cadre de RotAB et ciblée sur la fertilité des sols et son évolution, propose trois démarches de caractérisation du sol, équivalent à trois niveaux de rapport qualité-coûts variables en fonction des objectifs de l'expérimentation mais aussi des contraintes budgétaires.

Sur l'exemple de ce qui a été construit précédemment (boîte à outils (BAO) ciblée sur la fertilité des sols et son évolution), le réseau souhaite poursuivre l'élaboration d'outils communs pour les sites partenaires. La BAO se révèle un outil précieux pour les responsables de dispositifs expérimentaux,

- d'une part en prévision des notations et protocoles à programmer selon les objectifs suivis,
- d'autre part en tant que sujet d'échanges et de discussion au sein du réseau : pertinence de l'utilisation de telle ou telle mesure, possibilité de mise en commun des résultats, économies en matière d'analyses lorsque l'on optimise leur réalisation en profitant de l'expérience des collègues (point non négligeable sachant que les responsables de sites sont toujours en recherche de financements...).

Il s'agit en particulier de développer la BAO sur d'autres thématiques que celle de la fertilité. Le thème des adventices se révèle, avec d'autres, prioritaire. Le développement de la BAO passera par l'inventaire, la caractérisation et l'évaluation des mesures et notations effectuées au niveau des adventices, mais aussi au niveau des cultures et sur les méthodes mises en œuvre pour évaluer l'impact d'une pratique de désherbage. Une telle boite à outil permettra de créer des passerelles entre acteurs de l'agriculture conventionnelle et biologique (l'agriculture biologique étant ainsi considérée comme un prototype d'agriculture durable).

Le réseau RotAB s'est construit à partir de 5 sites expérimentaux préexistants, plus ou moins anciens (de 1 à 9 ans), aux caractéristiques très différentes. Le travail en réseau s'est appuyé sur

les attentes des partenaires, mais également sur leur expérience respective. L'harmonisation des protocoles n'a jamais été un objectif poursuivi au sein du réseau. La mise en place d'outils communs pour la valorisation des résultats a été étudiée mais n'a pas été imposée.

Cette démarche s'est révélée fructueuse puisque le réseau a été productif : mutualisation des méthodes de conception des expérimentations systèmes, construction d'une boite à outils pour évaluer la fertilité des sols, mise en commun de résultats sur l'évolution de la fertilité des sols en systèmes de grandes cultures biologiques.

Le travail en réseau des dispositifs expérimentaux en grandes cultures biologiques nécessite d'être poursuivi. Fort de cette expérience menée dans le cadre de RotAB, le réseau s'élargit d'ores-et-déjà. Le lycée de Chartres-La Saussaye a rejoint le réseau et des échanges avec d'autres sites expérimentaux (INRA Mirecourt, CA Bretagne – Kergéhennec, ISARA-Lyon-Thil, INRA Mauguio, ...) sont en cours.

Puissent les nouveaux sites expérimentaux en AB bénéficier des réflexions, des avancées mais aussi des échecs des plus anciens.

Pour en savoir plus :

<u>www.itab.asso.fr</u>, page programmes de recherche puis RotAB <u>http://www.arvalisinstitutduvegetal.fr/</u>



RotAB est un programme de recherche centré sur l'étude des rotations pratiquées ou à recommander en systèmes de grandes cultures biologiques. Elles sont le moyen-clé pour gérer la fertilité des sols et protéger les cultures, pour limiter les impacts environnementaux tout en assurant la viabilité économique de la ferme.

Les résultats du programme sont disponibles sur le site de l'ITAB www.itab.asso.fr

RotAB est un projet d'innovation et de partenariat du CAS DAR du MAP (Compte d'Affectation Spéciale du Développement Agricole et Rural - Ministère de l'Agriculture). Financements 2008-2010.

Pilotage: ITAB.

Partenaires: ARVALIS - Institut du végétal, Chambres d'Agriculture de la Drôme, de Seine-et-Marne, des Pays de la Loire, Agrobio Poitou-Charentes, Bio Centre, CREAB Midi-Pyrénées, INRA UMR AGIR, Groupe ESA, ISARA Lyon, Agrocampus Ouest.





















Annexes



🎱 Annexe 1 : Méthode de calcul du bilan matière

Le bilan matière consiste à essayer d'évaluer, année par année, toutes les entrées et sorties d'éléments d'une parcelle (en général, les sorties se situent au niveau des parties aériennes des plantes car aucun essai n'exporte de tubercules).

Il suffit donc d'avoir une estimation des quantités de semences, de grains, de paille, de foin, d'engrais le cas échéant, en n'oubliant pas les ressemis et les cultures intermédiaires, et de les multiplier par des teneurs en P₂O5, K₂0 et MgO, issues d'une analyse ou, à défaut, des valeurs Comifer (2007).

Il a pu y avoir quelques difficultés à trouver la composition PKMg des graines de luzerne ou de pois fourrager, et les apports par les semences sont généralement négligeables, sauf dans le cas de la féverole (doses de semis élevées et forte teneur en phosphore).

Il a été tenu compte de la proportion de chaque composant dans le cas des associations.

Quand la culture a été détruite, les exportations ont été considérées comme nulles, ce qui est juste, indépendamment de la vitesse de retour au sol des éléments minéraux contenus dans les parties aériennes détruites.

C'est la différence apports – exportations qui a ensuite été mise en regard d'une analyse de sol, sol qui est le réservoir d'éléments fertilisants et la destination des résidus de culture.

Quelques données d'analyse de l'horizon sous labour sont disponibles mais le calcul d'une variation de stock d'éléments fertilisants, qu'il serait plus judicieux de mettre en regard d'un bilan matière, renvoie à des déterminations précises de densité apparente, de transferts entre horizons, de disponibilité des éléments, et a donc toute chance de ne pas donner d'informations plus pertinentes que la teneur à l'analyse de l'horizon de surface, lieu privilégié des échanges.



Annexe 2 : les analyses permettant de caractériser la matière organique

La première détermination est celle du Carbone organique, exprimé en %, valeur qui est ensuite multipliée par 1,72 pour estimer la teneur en MO du sol.

Parallèlement, on dose l'azote organique, ce qui permet de calculer un rapport C/N, dont on estime que plus il est bas et plus la minéralisation de la MO est rapide. Il est le plus souvent voisin de 10 dans les sols de grande culture.

La biomasse microbienne est obtenue par comparaison entre un échantillon fumigé (fumigation au chloroforme qui tue les microorganismes) et un échantillon non fumigé. On estime une variation des quantités de Carbone soluble qui s'exprime en mg de C microbien/kg de C organique ou en % du C org.

Cette mesure qui est aujourd'hui standardisée commence à se développer en grandes cultures. sans que pour autant le référentiel qui permettrait d'interpréter les mesures soit suffisamment développé pour autoriser des comparaisons (et surtout les conclusions que l'on peut en tirer sur le fonctionnement du sol) entre deux échantillons ou deux sites.

D'autres méthodes de caractérisation de la MO existent, qui ont pu être mises en œuvre sur une partie des essais : métabolites labiles et fractionnement de la MO notamment.

La minéralisation du carbone et de l'azote s'obtient très facilement par des dosages de CO₂ ou de NO₃ - NH₄ qui se dégagent d'un échantillon de sol mis en incubation dans des conditions de températures et d'humidité normalisées.

Elle donne une indication sur la vitesse d'évolution de la MO sous l'action des microbes et de la macrofaune du sol.

Les valeurs rapportées ici sont issues de minéralisation à 28 jours, moins coûteuses que les données à 90 jours, et représentent environ 4 à 6 mois de minéralisation dans les conditions du champ.

Elles sont exprimées en pourcentage de la valeur initiale.

Journée organisée par :





www.itab.asso.fr

L'ITAB et Arvalis-Institut du Végétal sont membres de :



Avec le soutien financier de :







RotAB est un programme de recherche centré sur l'étude des rotations pratiquées ou à recommander en systèmes de grandes cultures biologiques. Elles sont le moyen-clé pour gérer la fertilité des sols et protéger les cultures, pour limiter les impacts environnementaux tout en assurant la viabilité économique de la ferme.

Les résultats du programme sont disponibles sur le site de l'ITAB www.itab.asso.fr

RotAB est un projet d'innovation et de partenariat du CAS DAR du MAP (Compte d'Affectation Spéciale du Développement Agricole et Rural - Ministère de l'Agriculture). Financements 2008-2010.

Pilotage: ITAB.

Partenaires : ARVALIS - Institut du végétal, Chambres d'Agriculture de la Drôme, de Seine-et-Marne, des Pays de la Loire, Agrobio Poitou-Charentes, Bio Centre, CREAB Midi-Pyrénées, INRA UMR AGIR, Groupe ESA, ISARA Lyon, Agrocampus Ouest.



















